



COMMUNE DE **BELFAUX**



RAPPORT DE GESTION 2020



BEL **INFO**
BELFAUX
WWW.BELFAUX.CH

TABLE DES MATIERES

I. CONSEIL GENERAL.....	2
II. CONSEIL COMMUNAL.....	5
III. DICASTERES.....	9
1. ADMINISTRATION GENERALE – RELATIONS EXTERIEURES - RECEPTIONS - PERSONNEL COMMUNAL - FUSION DES COMMUNES.....	9
2. CONSTRUCTIONS - BÂTIMENTS PUBLICS ET SCOLAIRES - INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET PARCOURS MESURES.....	23
3. AFFAIRES SOCIALES - CURATELLES - SENIORS - INTEGRATION.....	27
4. AMENAGEMENT - TRANSPORTS ET MOBILITE REGIONALE - SANTE.....	34
5. EAU POTABLE - EVACUATION DES EAUX - ROUTES.....	40
6. ENSEIGNEMENT ET FORMATION – ENGAGEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT - CYCLE D'ORIENTATION - SLPPI - PISCINE - TRANSPORTS SCOLAIRES - PATROUILLEURS ET PEDIBUS - CAMP DE SKI - MOBILIER SCOLAIRE - DEVOIRS SURVEILLES - BIBLIOTHEQUE - FUSION DU GRAND FRIBOURG.....	45
7. ENERGIE ET ENVIRONNEMENT - GESTION DES DECHETS - AGRICULTURE ET DOMAINES - FORETS - AFFAIRES MILITAIRES - PROTECTION DE LA POPULATION - SERVICE DU FEU - NATURALISATIONS.....	52
8. FINANCES ET IMPOTS - ECONOMIE - CIMETIERE - POLICE.....	61
9. PETITE ENFANCE - COLONIE - JEUNESSE - CULTURE ET SPORTS - TOURISME.....	67

DERNIERES PAGES DU RAPPORT DE GESTION

COMPTES 2019

BUDGETS 2021

OCCUPATION DE LA HALLE DE SPORTS 2020 - 2021

RAPPORT DE GESTION 2020 DU CONSEIL COMMUNAL

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,

Conformément à l'article 19 de la Loi du 22 mars 2018 sur les finances communales, le Conseil communal a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport de gestion pour l'année 2020.

I. CONSEIL GENERAL

COMPOSITION DU BUREAU

Nom et Prénom	Fonction	Parti ou groupe représenté
BAPST Gilbert	Président (jusqu'au 07.07.2020)	Entente villageoise Autafond
MAERTENS Greetje	Présidente	PS-PCS et Ouverture
STOHR Dominique	Vice-Président	Arc-en-Ciel
BISE Alain	Scrutateur	PDC-Belfaux Futuro
MAURON Eric	Scrutateur	Entente villageoise Autafond
MEYER Jean-Paul	Scrutateur	Arc-en-Ciel
WASSMER Andréa	Scrutatrice	PS-PCS et Ouverture

COMPOSITION DU CONSEIL GENERAL

AEBISCHER Marianne	DUCOTTERD Emmanuel	REBETEZ Véronique
BAPST Christiane	ERARD David (jusqu'au 21.12.2020)	SALLIN Michel
BAPST Gilbert	FELDER Andrea	SCHALLER Aurèle
BERSET Josiane	FRESARD Jean-Pierre	SCHMUTZ Roland
BERSET Solange	JOBIN Nicolas	ANGELOZ BURNS Murielle
BISE Alain	MAERTENS Greetje	SIMONIS Frantz
BOSSY Jean-Paul	MAURON Eric	STOHR Dominique
BRULHART Frédéric	MEYER Jean-Paul	THODE Christophe
CORPATAUX Dominique	MINDER Emile	VONA Giovanni
DE STEIGER Anne	OBERSON Frédéric	WASSMER Andréa
DESCLOUX Roger	PAUCHARD Didier	ZBINDEN Christophe

MUTATIONS

Groupe PDC-Belfaux Futuro

M. David Erard a donné sa démission avec effet au 21 décembre 2020. Il est remplacé par M. Thierry Nydegger.

SEANCES

Le Conseil général a siégé à 3 reprises en 2020. En raison de la crise pandémique, les séances du 10 mars et du 26 mai 2020 ont été annulées.

OBJETS TRAITES

7 juillet 2020

- Election de la Présidente et du Vice-Président pour l'année 2020
Mme Greetje Maertens, Présidente
M. Dominique Stohr, Vice-Président
- Election d'un scrutateur en remplacement de M. Christophe Thode (Groupe PDC-Belfaux Futuro)
M. Alain Bise
- Election d'une scrutatrice suppléante (Groupe PDC-Belfaux Futuro)
Mme Marianne Aebischer
- Election d'une conseillère au Conseil d'Agglomération en remplacement de Mme Jacqueline Gury Racine
Mme Muriel Frésard
- Rapport de gestion 2019
- Pose d'un éclairage public sur la route de la Sonnaz, décompte final
Accepté par 25 oui et 3 abstentions
- Modification des statuts de l'Association intercommunale pour l'Épuration des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz (AESC)
Reporté à la séance du 15 décembre 2020 par 26 oui, 1 non et 1 abstention

1^{er} octobre 2020

- Election d'un scrutateur en remplacement de M. Dominique Stohr
M. Jean-Paul Meyer a été élu tacitement
- Comptes 2019
Acceptés par 26 oui et 2 abstentions
- Plan financier de la période 2020 – 2024
- Décompte intermédiaire du crédit d'investissement du PAL et demande de crédit complémentaire
Accepté à l'unanimité par 28 voix
- Réfection et assainissement du chemin du Jordil
Refusé par 10 oui, 12 non et 4 abstentions (2 récusations)
- Remplacement d'un compacteur à papier à la déchetterie communale
Reporté par 15 oui, 12 non, 1 abstention
- Remplacement d'un tracteur pour le Service de l'Edilité
Reporté par 16 oui et 12 non
- Détermination du nombre de Conseillers communaux pour la législature 2021-2026
7 Conseillers communaux par 26 oui et 2 abstentions
- Détermination du nombre de Conseillers généraux pour la législature 2021-2026
30 Conseillers généraux à l'unanimité
- Approbation du nouveau règlement de l'école maternelle
Accepté à l'unanimité
- Approbation du nouveau règlement relatif à la distribution de l'eau potable
Accepté à l'unanimité
- Approbation du nouveau règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux
Accepté à l'unanimité

15 décembre 2020

- Modification des statuts de l'Association intercommunale pour l'Épuration des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz (AESC)
Accepté par 28 oui et 2 abstentions
- Plan financier de la période 2021-2025
- Budget 2021
Budget d'investissements
 - a) Jonction informatique entre les bâtiments du secteur de l'école et mise à niveau des installations
Cette demande de crédit a été acceptée par 29 oui et 1 abstention
 - b) Réfection de l'étanchéité et de l'isolation de la place entre l'école et la halle de sports
Cette demande de crédit a été acceptée par 29 oui et 1 récusation
 - c) Installation d'un système de vidéosurveillance dans le secteur de l'école
Cette demande de crédit a été acceptée par 20 oui, 8 non et 2 abstentions
 - d) Remplacement d'un compacteur à papier à la déchetterie communale
Cette demande de crédit a été acceptée par 28 oui et 2 abstentions
 - e) Remplacement d'un tracteur pour le Service de l'Edilité
Cette demande de crédit est acceptée par 25 oui et 5 abstentionsLes budgets de fonctionnement et d'investissement 2021 ont été acceptés à l'unanimité par 30 voix.
- Approbation du règlement sur les finances communales
Accepté par 29 oui et 1 abstention

Tous les procès-verbaux des séances sont publiés sur le site internet communal :

<https://www.belfaux.ch/autorites/conseil-general/proces-verbaux.html>



II. CONSEIL COMMUNAL

MEMBRES ET REPARTITION DES DICASTERES

Composition du Conseil communal :

- Mme Rose-Marie Probst (PDC - Belfaux Futuro), syndique
Administration générale / Relations extérieures / Réceptions / Personnel communal / Agglomération / Fusion des communes
- M. Marc Lüthi (PS-PCS et Ouverture), vice-syndic
Constructions / Bâtiments publics et scolaires / Infrastructures sportives et parcours mesurés
- Mme Mary-Lise Bapst (Entente villageoise d'Autafond), conseillère communale
Affaires sociales / Senior / Curatelles / Intégration
- M. Velko Stockel, (PS-PCS et Ouverture), conseiller communal
Aménagement / Transports et mobilité régionale / Santé
- M. Gabriel Litzistorf, (PDC - Belfaux Futuro), conseiller communal
Eau potable / Evacuation des eaux / Routes
- Mme Muriel Frésard, (PDC - Belfaux Futuro), conseillère communale
Enseignement et formation / Engagement du personnel enseignant (préavis) / Cycle d'orientation / SLPP / Piscine / Transports scolaires / Patrouilleurs et Pédibus / Camp de ski / Mobilier scolaire / Devoirs surveillés / Bibliothèque / Fusion du Grand Fribourg
- Mme Linda Giunta (PS-PCS et Ouverture), conseillère communale
Energie et environnement / Gestion des déchets / Agriculture et domaines / Forêts / Affaires militaires / Protection de la population / Service du feu / Naturalisations
- Mme Jacqueline Gury Racine (Mouvement Arc-en-Ciel), conseillère communale
Finances et impôts / Economie / Police / Cimetière jusqu'au 28 février
Dès le 8 septembre, M. René Andrey (Mouvement Arc-en-Ciel)
- Mme Chantal Barras (Entente villageoise d'Autafond), conseillère communale
Petite enfance (crèche - accueil extrascolaire - école maternelle) / Colonie / Jeunesse / Culture et sports

MUTATIONS

Mme Jacqueline Gury Racine a présenté sa démission en tant que conseillère communale lors de la séance du Conseil communal du 05.11.2019, avec effet au 28.02.2020.

M. René Andrey a été proclamé élu conseiller communal lors de la séance du Conseil communal du 18.08.2020, suite à une élection tacite tenant compte que seule la candidature de M. René Andrey, présentée sur la liste du mouvement Arc-en-ciel, a été déposée. M. Andrey a été assermenté par M. Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine, le 28 août et a commencé à siéger le 8 septembre.

Mme Chantal Barras, suppléante du dicastère des Finances, a assuré la vacance durant 6 mois, avec la collaboration de Mme Mary-Lise Bapst pour le Cimetière et de M. Velko Stockel pour la Police.

ACTIVITES

Séances ordinaires

Le Conseil communal a tenu **35 séances ordinaires en 2020**. Durant ces séances, il a/il s'est :

- pris la décision d'acquérir le logiciel de gestion de salaire - T2i –, d'une valeur d'environ CHF 17'000.--, instrument devenu indispensable pour la gestion d'une structure aussi diversifiée et importante que celle de notre commune
- afin de sensibiliser la population à l'idée de pérenniser la mise en place d'une Colonie bisannuelle pour nos enfants, a opté pour l'envoi d'un tout-ménage afin de solliciter de nouvelles personnes intéressées à intégrer le comité d'organisation, alors que la majorité de ses membres a démissionné
- désigné M. Stéphane Sugnaux, directeur de notre cercle scolaire, responsable de la gestion des infrastructures informatiques de tout le complexe scolaire en remplacement de M. Christophe Thode qui prend sa retraite
- répondu favorablement à l'invitation de la commune de Granges-Paccot à participer à la réception organisée en l'honneur de M. Gerhard Andrey, nommé conseiller national. La délégation communale était composée de Mmes Probst, Gury Racine, Bapst et Giunta et de MM. Lüthi et Litzistorf
- pris note avec grand intérêt qu'un nouveau fond de soutien a été proposé par l'association Suisse Rando pour la rénovation ou construction de ponts ou passerelles indispensables à certains parcours pédestres. Cinq projets seront retenus annuellement pour un soutien financier. La passerelle du Remblai devrait être proposée parmi ces 5 projets
- pris connaissance avec satisfaction du rapport intermédiaire transmis par le SEn (Service de l'Environnement) suite à la pollution du Tiguel et du bassin de rétention de Givisiez pour faire toute la lumière sur les circonstances de la pollution, les milieux pollués avec l'étendue des dégâts, les interventions urgentes mises en place et les dispositifs de sécurité établis
- répondu favorablement à l'invitation de Soagesmat à participer au Salon Aqua pro Gaz 2020 qui a eu lieu à Bulle du 05 au 07.02 et délégué MM. Gabriel Litzistorf, conseiller communal, Bertrand Guillaume, responsable technique et M. Quentin Haesslein, employé communal, pour y prendre part
- répondu favorablement au souhait exprimé par le comité du CIG de participer activement et financièrement au projet que la commune de Givisiez souhaite réaliser dans les jardins du Manoir, sous l'intitulé "Chemin du Travail", en sponsorisant le 10^{ème} et dernier socle destiné à une œuvre d'un artiste régional. Cette action a pour but d'immortaliser tout le dynamisme déployé par le CIG pour développer la zone artisanale régionale autour de Givisiez. Le choix définitif de l'artiste s'est porté sur M. Jean-Marc Schwaller, citoyen de Belfaux
- répondu favorablement à l'invitation du nouveau commandant de la Caserne de la Poya, M. Guy Strickler, pour une rencontre conviviale de présentation, et a désigné Mme Rose-Marie Probst, syndique, et M. Marc Lüthi, vice-syndic, pour y participer. Promouvoir les échanges entre les milieux politiques, économiques et culturels et l'Armée afin d'en présenter ses principales prestations représentait le but exprimé par le Commandant Strickler dans sa carte d'invitation
- pris acte des remarques de quelques citoyens concernant l'usage inadéquat du Chemin des Ecoliers par des utilisateurs qui ne respectaient pas les directives de sécurité édictées et décidé de tout mettre en œuvre pour adapter et imposer de manière stricte les règles de circulation à cet endroit, en même temps que la réalisation des aménagements extérieurs du nouveau complexe scolaire
- participé activement à la consultation structurée relative à la stratégie de développement durable de l'Etat de Fribourg (horizon 2031) et son plan de mesure (horizon 2026) mis en circulation par la Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Constructions (DAEC) et répondu au questionnaire y relatif

- inspiré du modèle présenté par l'Association des Communes Fribourgeoises (ACF) pour édicter une "Directive du Conseil communal relative aux dérogations à la législation sur le personnel applicable au personnel communal en cas de pandémie"
- dû se résoudre à engager une entreprise de sécurité pour faire des rondes de surveillance au vu des situations inadéquates qui perdurent dans le périmètre de l'école, ainsi qu'aux nombreuses dégradations importantes qui mettent à mal nos infrastructures
- accepté l'invitation de l'ICAB à participer à son assemblée générale annuelle et a délégué Mme Mary-Lise Bapst, conseillère communale, pour y participer
- accepté l'invitation du Service des Forêts et de la Nature pour la visite annuelle des forêts communales et délégué Mme Rose-Marie Probst, syndique, M. Marc Lüthi, vice-syndic, Mmes Linda Giunta et Muriel Frésard et M. Gabriel Litzistorf, conseillers communaux, ainsi que M. Bertrand Guillaume, responsable technique, pour y participer. Cette visite était guidée et commentée par MM. Frédéric Schnyder, chef du 1^{er} arrondissement forestier, et Bertrand Zamofing, directeur de Forêts- Sarine
- répondu à l'invitation de M. Jean-François Steiert, Conseiller d'Etat, à participer à une rencontre le 7 juillet dans le but d'aborder le sujet de la route de contournement. En effet, la commune a vivement souhaité cette séance afin de pouvoir exprimer de vive voix sa volonté de participer pro-activement aux réflexions relatives au tracé définitif de cette future route de contournement et tout particulièrement de son intégration dans le paysage. M. Steiert a entendu le message et a décidé de créer un groupe de travail composé de 4 personnes des services de l'Etat (SPC et SMO) et 4 personnes de la commune (Conseil communal et personnel administratif)
- désigné Mme Laurence Aebischer et M Bertrand Guillaume, du service technique, pour prendre part au cours organisé par le Service des Constructions et de l'Aménagement (SeCA) intitulé "Comprendre les instruments de la LATeC et le rôle des services en tant qu'autorité de préavis"

Séances extraordinaires

Le Conseil communal a en outre tenu **3 séances extraordinaires** durant lesquelles ont été traités les points suivants:

Le 11 février :

- Fusion du Grand Fribourg : discussions relatives aux avantages ou désavantages qu'apportera la Fusion du Grand Fribourg à notre commune. Cette séance, à laquelle était invité M. Dominique Corpataux, membre de l'Assemblée constitutive, a été modérée par Mme Bertelletto Küng. Suite à cette séance, le Conseil communal a pris la décision de poursuivre le processus et de transmettre de manière officielle son préavis favorable aux membres du Conseil général et à la population
- Nombre de conseillers communaux pour la prochaine législature : analyse et discussions pour définir le nombre de conseillers communaux pour la prochaine législature

Le 16 mars:

- Situation de crise face au COVID-19 et mesures à assumer par le Conseil communal. Les points suivants ont été traités :
 - création d'une plate-forme d'échanges et d'informations
 - concept de communication sur le site de la commune
 - organisation des séances ordinaires du Conseil communal et général et des différentes commissions
 - organisation des différents services communaux, y compris des mesures pour les employés

- ouverture des infrastructures au service des enfants
- principes d'utilisation des locaux communaux

Le 5 juin

- Discussions sur la révision des comptes 2019 et décision de reporter les points relatifs aux finances communales à la séance du Conseil général du 1^{er} octobre. Cette décision se base sur une demande de l'organe de révision BDO d'actualiser et ajuster de manière précise les valeurs au bilan selon la situation actuelle de la commune. Un message a été rédigé à l'attention des conseillers généraux pour expliquer cette situation.

Séances avec la cellule d'accompagnement (CA)

Le Conseil communal a, en outre, participé à plusieurs séances organisées par la Cellule d'Accompagnement (CA), nommée par le Préfet dans le cadre de l'affaire de l'ancien boursier, dans le but de réaliser la mission qui lui a été dévolue.

Le 21 janvier :

- Analyse et travaux de mise en application du Modèle Comptable Harmonisé (MCH2) avec la création de plusieurs groupes de travail :
 - groupe de pilotage, sous la responsabilité de Mme Claude Bertelletto Küng, composé de membres du Conseil communal, du Conseil général, de la Commission financière, du secrétaire communal et du caissier communal
 - Groupe de travail "Bases légales" placé sous la responsabilité du secrétaire communal
 - Groupe de travail "Mesures financières" placé sous la responsabilité du caissier communal
 - Groupe de travail "Mesures organisationnelles/SCI" placé sous la responsabilité du secrétaire communal

Le 11 février

- Séance de travail sur le thème de la fusion du Grand Fribourg

Le 28 avril

- Présentation du rapport relatif à la gouvernance de la commune en ce qui concerne le nombre de conseillers à définir pour la prochaine période législative



III. DICASTERES

1. ADMINISTRATION GENERALE – RELATIONS EXTERIEURES - RECEPTIONS - PERSONNEL COMMUNAL - FUSION DES COMMUNES

Responsable : M. Rose-Marie Probst, syndique

Suppléant : M. Marc Lüthi, vice-syndic

ADMINISTRATION GENERALE

Situation de la commune suite aux irrégularités de son ancien boursier

1. Etat de situation des enquêtes pénale et administrative

Enquête pénale

La procédure relative aux malversations de l'ancien boursier communal suit son cours:

- Le Ministère Public a terminé son enquête pénale et transmis l'acte d'accusation au Tribunal pénal économique.
- Les débats du Tribunal ont été fixés aux mois de février et mars 2021. C'est à partir du moment où le Tribunal siègera que l'acte d'accusation sera connu.
- Parallèlement, l'incarcération de l'ex-boursier a été prolongé jusqu'au 28 février 2021.

Enquête administrative et Cellule d'accompagnement

Les conclusions de l'enquête administrative concernant le fonctionnement financier de la commune de Belfaux, ordonnée par M. Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine, le 20 septembre 2019, n'ont pas encore été transmises au Conseil communal.

Le mandat de la Cellule d'Accompagnement, instituée par M. Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine, pour l'accompagnement du Conseil communal, du Conseil général, en particulier de son Bureau et de sa Commission financière, a été prolongé une ultime fois jusqu'au 31 décembre 2020. Elle est composée de

- Mme Claude Bertelletto Küng, coordinatrice et référente pour le volet RH / Organisation / Gouvernance
- Mme Jocelyne Moret, référente pour le volet Comptabilité
- M. Jean-Marc Morand, référent pour le volet Finance / Planification
- M. Charly Veuthey, référent pour le volet Communication
- M. Alexis Overney, référent pour le volet Juridique

Cette Cellule a pour mission d'apporter tout le soutien nécessaire aux instances précitées dans la gestion des affaires courantes et dans la mise en place des mesures financières, juridiques, organisationnelles et de communication en lien avec les irrégularités de l'ex-boursier.

Le rapport final a été transmis à la préfecture en fin d'année.

2. Réorganisation du Service comptable

Le Conseil communal et son administration se sont astreints à restructurer le service financier afin d'assurer un fonctionnement adéquat et garantir une surveillance consciente.

- Le 1^{er} novembre 2019, le Conseil communal a nommé M. Dominique Chassot en tant que nouveau boursier communal. Dans le courant du mois d'octobre, à la fin de son année d'essai, M. Chassot a souhaité être relevé de ses fonctions et a présenté sa démission avec effet au 31 octobre 2020, dans le respect des délais contractuels.
- Pour remplacer ce dernier, le Conseil communal a engagé Mme Isabel Bersier en tant qu'administratrice des finances communales. Elle a pris ses fonctions le 2 novembre 2020.
- Parallèlement, le service financier a été complété, dès l'automne 2019, par l'engagement de Mme Chiara Scolari, collaboratrice en comptabilité, à un taux d'activités de 50 %. Cette dernière suit actuellement les cours de préparation au brevet fédéral en finances et comptabilité.
- De plus, profitant des connaissances professionnelles et de l'expérience acquise par son poste de secrétaire/boursière dans l'ancienne commune d'Autafond, le Conseil communal a pris la décision de nommer Mme Laurence Aebischer, employée de l'administration depuis la fusion, en tant qu'administratrice des finances adjointe. Elle secondera en direct Mme Bersier et complètera ainsi l'équipe du service financier. Mme Aebischer assumera cette nouvelle responsabilité dès le 1^{er} janvier 2021.
- Enfin, pour compléter cette réorganisation et rajouter à l'ensemble les forces nécessaires, le Conseil communal a engagé Mme Fabienne Etter, pour un poste à 40 %, afin de compléter l'équipe du personnel administratif.

A ce stade, il est important de relever l'immense travail accompli durant cette dernière année pour mettre à jour toutes les données de gestion comptable, particulièrement celles en lien avec les débiteurs, et pour améliorer le fonctionnement et les procédures du service des finances.

De plus, le service financier a dû s'atteler à la lourde tâche supplémentaire imposée par l'introduction de la nouvelle législation sur les finances communales (MCH2) pour la préparation du budget 2021. La mise en application des nouvelles normes MCH2 implique une nouvelle gestion du service :

- élaboration du règlement sur les finances communales
- application d'un nouveau plan comptable
- réévaluation des immobilisations

Dans cette optique, un SCI (Système de Contrôle Interne) est en cours d'élaboration et les processus comptables les plus sensibles (débiteurs, créanciers, budget, etc.) sont analysés de sorte que la gestion de leurs risques est prête à débiter. A noter que ce système d'analyse des processus va encore élargir son champ d'actions de manière à couvrir tous les domaines d'activités de notre administration.

Pour ce faire, la Commune a bénéficié des hautes compétences de Mme Bertelletto Küng pour le domaine gouvernance et de Mme Moret et M. Morand pour le domaine finances et comptabilité. Ces derniers ont de plus fortement pris part à la clôture des comptes 2019 ainsi qu'à l'élaboration des budgets 2020 et 2021.

3. Comptes 2019 - Budget 2021 - Plan financier 2021-2025

- Présentation des comptes 2019 lors de la séance du Conseil général du 01.10.2020. Ceux-ci prenaient en considération l'ensemble des conséquences qu'a générées l'affaire de l'ex-boursier. Ils ont été acceptés à l'unanimité.
- Présentation du budget 2021, élaboré selon le plan comptable MCH2, lors de la séance du Conseil général du 15.12.2020. Il a été accepté à l'unanimité.
- Présentation du plan financier 2021-2025 actualisé lors de la séance du Conseil général du 15.12.2020. Les chiffres mentionnés dans le plan financier du compte de résultats découlent d'estimations basées sur différents critères : évolution de la population, analyse des charges et des recettes, application des directives cantonales et incidence des investissements projetés.

En conclusion

Le Conseil communal et l'administration communale, soutenus par la Cellule d'accompagnement, ont fourni un travail très conséquent durant cette année 2020. D'une part, pour réorganiser et renforcer le service financier par l'apport de nouvelles compétences et l'acquisition de nouveaux outils de gestion. D'autre part, pour soumettre des comptes 2019 qui présentent une situation précise des finances communales et qui ont permis d'élaborer un budget 2021 basé sur une assise solide. Tenant compte de cette situation, le Conseil communal a mis toute son énergie pour améliorer l'optimisation des dépenses et pour prioriser les investissements futurs tout en préservant la qualité de vie des citoyens de Belfaux.

A l'heure de faire le bilan sur cette période, le Conseil communal est persuadé que la rigueur avec laquelle il a mené toutes ces actions perdurera dans le futur et permettra à la Commune de poursuivre son travail d'assainissement et son développement dans un esprit serein.

Repas annuel du personnel communal

Vu la situation sanitaire liée au COVID-19, le repas du personnel communal a été annulé. Si la situation le permet, cette manifestation sera organisée avant la fin de la législature.

Sortie des Commissions

Vu la situation sanitaire liée au COVID-19, la traditionnelle sortie des commissions communales a été annulée. Si la situation le permet, cette manifestation sera organisée avant la fin de la législature.

Incidences du COVID-19 sur la vie communale

Cellule de crise

Le Conseil communal a nommé une Cellule de crise (Cc) pour gérer de manière réactive et efficace les diverses actions à entreprendre dans le cadre de l'évolution de la pandémie du COVID-19.

Dans un premier temps, la Cc s'est réunie tous les jours, puis au gré des besoins.

Celle-ci était constituée comme suit :

- | | | |
|---|---|-----------------------|
| - La syndique | : | Mme Rose-Marie Probst |
| - Le secrétaire communal | : | M. Laurent Wolfer |
| - un conseiller représentant la santé, le social et l'enfance | : | Mme Mary-Lise Bapst |
| - un conseiller représentant le domaine technique | : | M. Gabriel Litzistorf |
| - un collaborateur représentant l'administration | : | M. Dominique Chassot |
| - un collaborateur représentant les services techniques | : | M. Jérôme Bertschy |

Mesures prises pour le personnel communal

- Le port du masque est rendu obligatoire lors des déplacements dans les locaux
- Le télétravail est instauré pour les personnes à risque et accepté pour toute autre demande.
- Afin de permettre à l'administration de traiter les situations particulières telles que le télétravail ou la gestion des heures, le Conseil communal s'est inspiré du modèle présenté par l'Association des Communes Fribourgeoises (ACF) pour édicter une "Directive du Conseil communal relative aux dérogations à la législation sur le personnel applicable au personnel communal en cas de pandémie"
- Les chauffeurs de bus, le personnel de l'Accueil extra-scolaire et de l'Ecole maternelle ont bénéficié des RHT

Manifestations organisées par la commune

En respect des directives sanitaires de l'OFSP (Office fédéral de la Santé Publique) et du canton de Fribourg pour lutter contre le COVID-19, plusieurs manifestations ou activités ont été annulées en 2020, ce qui a eu un impact important au niveau de la vie communale.

Les séances du Conseil communal et celles des diverses commissions se sont déroulées à la salle communale afin de respecter les distanciations sociales.

Les manifestations ou activités suivantes prévues par le Conseil communal durant l'année ont été annulées :

- | | |
|---------------------------|---|
| ▪ Administration générale | - l'apéritif des commissions communales |
| | - le repas du personnel communal |
| | - la réception des nouveaux habitants, des personnes ayant obtenu la naturalisation ainsi que les personnes qui ont atteint leur majorité civique en 2020 |
| ▪ Seniors – Intégration | - la sortie des seniors |
| | - l'assiette conviviale |
| | - le thé dansant |
| | - le repas multiculturel |
| ▪ Ecoles | - le camp de ski 2020 et le camp de ski 2021 |
| ▪ Aménagement | - la réception des familles dont un enfant est né en 2019 dans le cadre de "un arbre pour votre enfant" |
| ▪ Gestion des déchets | - le vide-grenier |
| ▪ Economie | - l'apéritif de l'économie locale |
| ▪ Culture et sports | - sous les couleurs de Belfaux |
| | - confection du vin cuit |
| | - fête de la Saint Nicolas |
| | - fenêtres de l'Avent |

Associations intercommunales ou régionales

De nombreuses assemblées générales d'associations intercommunales (CSP Sarine-Nord, ORCOC, AESC, etc.) ou régionales dont la commune de Belfaux est membre (Fribourg Tourisme / Agy Expo / Forêts-Sarine, SAIDEF / KEVAG, etc.) ont été soit annulées, soit se sont déroulées en vidéoconférence, ou les décisions ont été transmises par voie circulaire.

Manifestations organisées par les sociétés locales

Diverses manifestations organisées par des sociétés locales ont également été annulées, à savoir :

- festival bédéMANIA
- fête du Recrotzon organisée par la Société de Jeunesse de Belfaux
- Festivins organisée par la Confrérie des Tire-Bouchons
- bourses de printemps et d'automne
- visite de Saint Nicolas organisée par la Société de Jeunesse de Belfaux
- loto du Téléthon organisé par Artisathon
- Téléthon organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers
- repas de Noël des Aînés organisé par la Société des Samaritains de Belfaux
- les divers lotos prévus dans le cadre du Giron des sociétés de Belfaux et Corminboeuf

Mise sur pieds de services à la population

Du 15 mars au 30 juin 2020, suite aux dispositions prises par la Confédération et le canton de Fribourg pour lutter contre les effets du COVID-19, les communes de Belfaux, La Sonnaz et Ponthaux ont décidé de mettre sur pied un service de transport pour effectuer un déplacement en cas de nécessité absolue et un service pour le ravitaillement en denrées alimentaires et en médicaments pour :

- les personnes à risques
 - de plus de 65 ans
 - souffrant déjà d'une des maladies (cancer, diabète, faiblesse immunitaire due à une maladie ou à une thérapie, hypertension artérielle, maladies cardio-vasculaires, maladies chroniques des voies respiratoires) et présentant un risque accru de tomber gravement malade
- les personnes placées en quarantaine à leur domicile

La réception des demandes de services était assurée par l'administration communale et les différents transports étaient effectués par une équipe de volontaires.

Récapitulatif des interventions

156 interventions ont été effectuées pour 27 ménages qui se répartissent comme suit :

- | | |
|---------------|------------------|
| ▪ Belfaux : | 57 interventions |
| ▪ La Sonnaz : | 50 interventions |
| ▪ Ponthaux | 49 interventions |

Nature des services

- transports (médecin ou hôpital) 72
- ravitaillements en denrées alimentaires ou médicaments 84

Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui se sont mises à disposition pour assurer ces services.

Lors de la 2^{ème} vague du COVID-19, aucun service n'a été organisé car l'OFSP et le canton de Fribourg n'ont pas imposé le confinement aux personnes à risques et aux personnes âgées de 65 ans et plus. De plus, aucune demande dans ce sens n'a été adressée à l'administration communale par les citoyens des communes concernées.

PERSONNEL COMMUNAL

Formation continue

M. Laurent Wolfer a brillamment réussi le Brevet fédéral de spécialiste en administration publique, décerné par l'Association FPS (Formation professionnelle supérieure en administration publique). Le travail qu'il a rendu à cet effet a pour titre "Sécurisation des processus transversaux et métiers de la commune de Belfaux". M. Wolfer a su tirer profit de faits d'actualité pour rebondir avec un esprit proactif dans la réalisation d'un travail de diplôme dont la teneur va permettre à la commune d'en tirer bénéfice de suite dans le cadre de la réorganisation du dicastère des finances.

M. Wolfer a été vivement félicité lors de la séance du Conseil général du 15 décembre 2020.

Mutations au sein du personnel communal

Collaboratrice au sein du service administratif

Le Conseil communal a engagé Mme Fabienne Etter, titulaire d'un CFC d'employée de commerce, au sein de l'équipe du personnel administratif dans le but de lui permettre d'effectuer un stage de formation d'une durée de 6 mois (18.05.2020 -13.11.2020) pour parfaire ses connaissances, tout particulièrement dans le domaine comptable. Afin de parachever la réorganisation de ce service, le Conseil communal a engagé Mme Etter pour un poste fixe à 40 %, ceci à partir du 1^{er} janvier 2021.

Départ de l'administrateur des finances communales

M. Dominique Chassot, administrateur des finances, a remis sa démission avec effet au 31 octobre 2020, ceci dans le respect de la Loi sur le Personnel de l'Etat.

Le Conseil communal a pris acte de cette démission avec un immense regret mais néanmoins avec grande compréhension. Il tient à relever la somme colossale de travail accompli par M. Chassot durant cette année, dans un contexte très difficile lié à la situation dramatique laissée par l'ancien boursier. Il remercie vivement M. Chassot pour la conscience professionnelle, l'assiduité et le sens des responsabilités qu'il a eu à cœur de démontrer dans l'accomplissement de ses tâches.

Il lui souhaite plein succès pour la suite de sa carrière professionnelle.

Administratrice des finances communales

Pour remplacer M. Chassot, le Conseil communal a engagé Mme Isabel Bersier en tant qu'administratrice des finances communales. Elle a pris ses fonctions le 2 novembre 2020. Mme Bersier est titulaire d'un certificat de maturité en économie (baccalauréat type E) et bénéficie d'une longue expérience en comptabilité et ressources humaines dans diverses PME régionales.

Il lui souhaite la plus cordiale bienvenue au sein du personnel communal.

Démission du responsable technique

Au début du mois de décembre, M. Bertrand Guillaume, responsable technique, a remis sa démission avec effet au 28 février 2021, ceci dans le respect de la Loi sur le Personnel de l'Etat.

Le Conseil communal a pris acte de cette démission avec beaucoup de regret mais se montre compréhensif avec le souhait de M. Guillaume de retourner vers sa commune d'origine qui a mis au concours un poste similaire.

Il le remercie vivement pour l'immense travail accompli dans le secteur des services techniques et tient à relever les grandes qualités humaines et professionnelles de M. Guillaume qui a su organiser et structurer ce poste nouvellement créé avec beaucoup de rigueur et de savoir-faire.

Il lui souhaite plein succès dans la poursuite de sa vie professionnelle.

Personnel communal – situation 2020

Personnel administratif

M. Laurent Wolfer	100 %	Secrétaire communal et administrateur
M. Dominique Chassot	100 %	Caissier communal responsable de la comptabilité, des finances et des impôts jusqu'au 30 octobre 2020 puis
Mme Isabel Bersier	100 %	depuis le 1 ^{er} novembre 2020
Mme Véronique Christan	80 %	Secrétaire communale-adjointe et secrétaire du Conseil général
Mme Laurence Aebischer	80 %	Secrétaire technique et administrative et secrétaire/caissière de l'EETI
Mme Josiane Angéloz	90 %	Secrétaire responsable du contrôle des habitants, de la protection de la population et de la gestion des bâtiments
Mme Fabienne Etter	40 %	Stagiaire du 15 mai au 14 novembre 2020 Collaboratrice administrative depuis le 15 novembre
Mme Allison Bapst		Apprentie employée de commerce

Personnel du service technique

Responsable

M. Bertrand Guillaume	100 %	Responsable et ingénieur communal
-----------------------	-------	-----------------------------------

Edilité et service des eaux

M. Jérôme Bertschy	100 %	Chef d'équipe
M. Mathieu Sarrion	100 %	Employé de l'édilité
M. Quentin Haesslein	100 %	Employé de l'édilité, responsable et surveillant du réseau d'eau

Conciergerie

M. Damien Barras	100 %	Concierge et surveillant technique
Mme Francine Barras	25 %	Collaboratrice de nettoyage

Déchetterie

M. Guy Stern	50 %	Responsable de la déchetterie
--------------	------	-------------------------------

Personnel de l'organisation scolaire

Secrétariat

Mme Clémentine Rime Genoud	65 %	Secrétaire/caissière
----------------------------	------	----------------------

Accueil extrascolaire AES

Mme Ana Ferreira	65 %	Responsable
Mme Samira Ennili	18 %	Animatrice, jusqu'à fin avril 2020
Mme Deniz Kaya	6 %	Animatrice
Mme Snezana Kocova	66 %	Animatrice
Mme Zorica Kitanova	48 %	Auxiliaire

Ecole maternelle

Mme Florence Châtelain Zuccone	40 %	Responsable
Mme Sabine Cantini	15 %	Auxiliaire

Chauffeur de bus

Mme Stéphanie Späni	16 %	Coordinatrice
Mme Johanna Bapst	13 %	Conductrice
Mme Catherine Mauron	7 %	Conductrice
M. Michel Barras	9 %	Conducteur

Devoirs surveillés

Mme Florence Bangerter	11 %	Responsable
Environ 15 étudiants	35 %	Auxiliaires

Le Conseil communal remercie toutes ces personnes pour leur engagement et leur collaboration tout au long de l'année.

Programmes d'emplois temporaires

Des contrats de travail pour des Programmes d'Emplois Temporaires (PET) sont régulièrement signés au sein de notre commune. De cette manière, diverses personnes, compétentes mais au chômage, viennent accomplir un temps de travail de 3 mois ou plus.

Suivant les besoins, ces personnes sont intégrées au personnel de l'administration, de la conciergerie ou de l'édilité et apportent leurs compétences et leur savoir-faire.

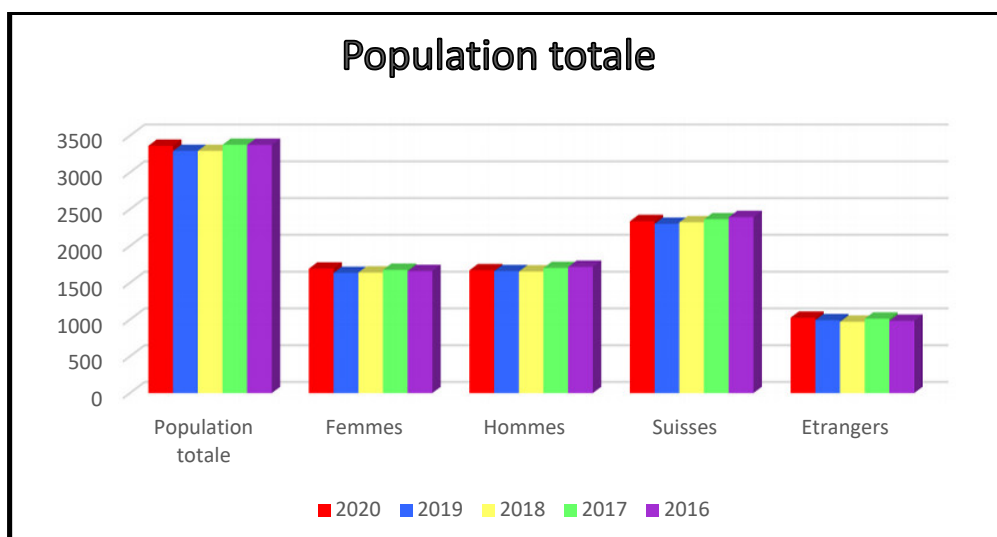
CONTROLE DES HABITANTS

Statistiques de la population

Nous vous communiquons ci-après les différentes statistiques relatives au contrôle des habitants.

Statistiques générales de la population totale au 31.12.2020

La commune de Belfaux compte 3'363 habitants, soit 1'693 femmes et 1'670 hommes. D'autre part, il y a 2'337 suisses et 1026 étrangers. Ci-après, un comparatif de la population totale sur les 5 dernières années :



Mouvements migratoires de la population de nationalité suisse en 2020

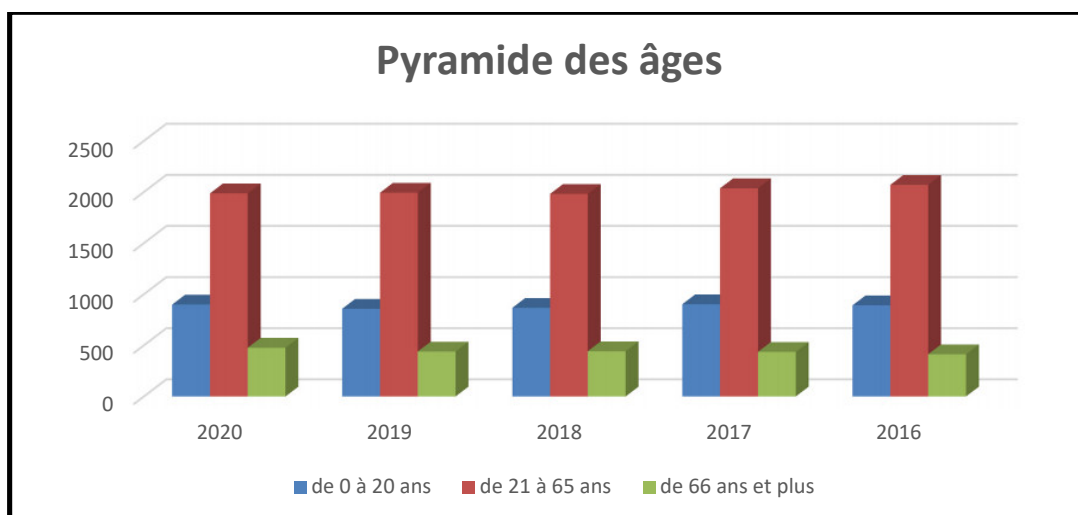
<u>Genre mouvement</u>	<u>Hors Suisse</u>	<u>Hors canton</u>	<u>Intérieur canton</u>	<u>Nais- sances</u>	<u>Décès</u>	<u>Solde fluctuation</u>
Arrivées	40	36	252	37		365
Départs	20	34	233		15	302
Solde	20	2	19			63

Le Contrôle des habitants a procédé à l'enregistrement, toutes nationalités confondues, de :

- ↪ 365 arrivées, y compris les naissances, soit 188 suisses et 177 étrangers
- ↪ 302 départs, y compris les décès, soit 173 suisses et 129 étrangers

Pyramide des âges

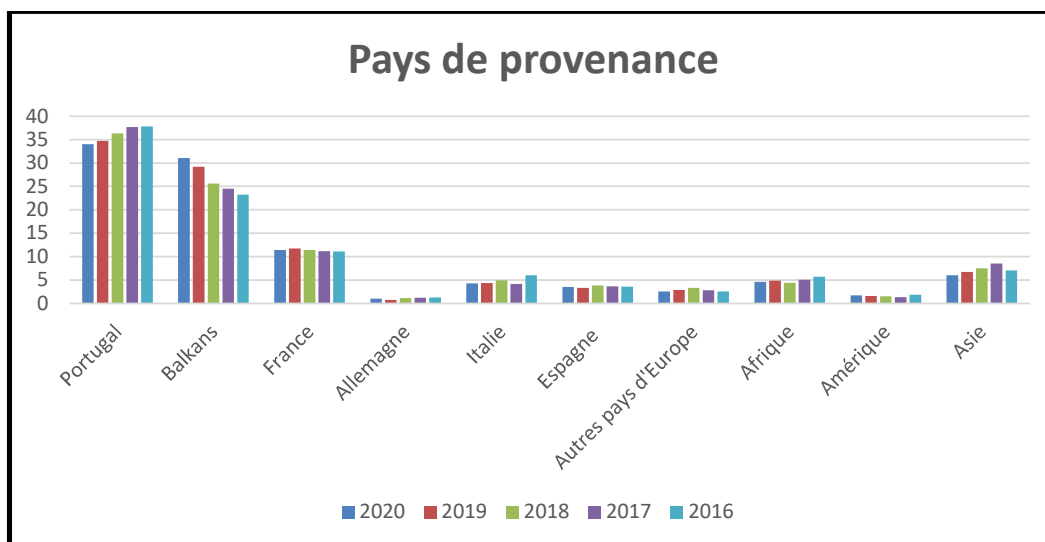
La pyramide des âges est la suivante : 899 personnes de 0 à 20 ans, 1987 de 21 à 65 ans et 477 de 66 ans et plus. Ci-après, un comparatif de la pyramide des âges sur les 5 dernières années :



Pays de provenance (en %) de la population étrangère

1020 habitants de nationalité étrangère, pour un total de 51 nationalités, représentent 30,5 % de la population totale.

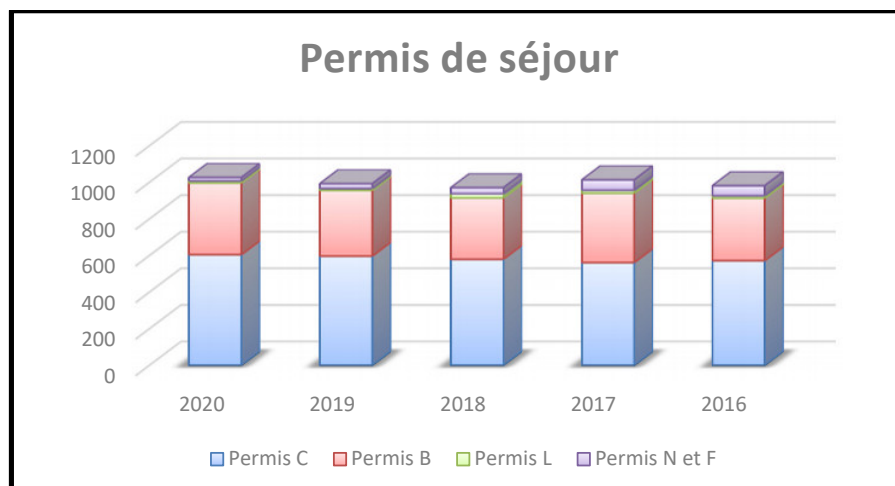
Ci-après, un comparatif (en %) des pays de provenance des personnes de nationalité étrangère sur les 5 dernières années :



Autorisations de séjour

Sur 1026 personnes de nationalité étrangère, 604 ont le permis C (établissement), 392 le permis B (annuel), 11 le permis L (courte durée) et 19 le permis F (requérants d'asile ou admis provisoirement).

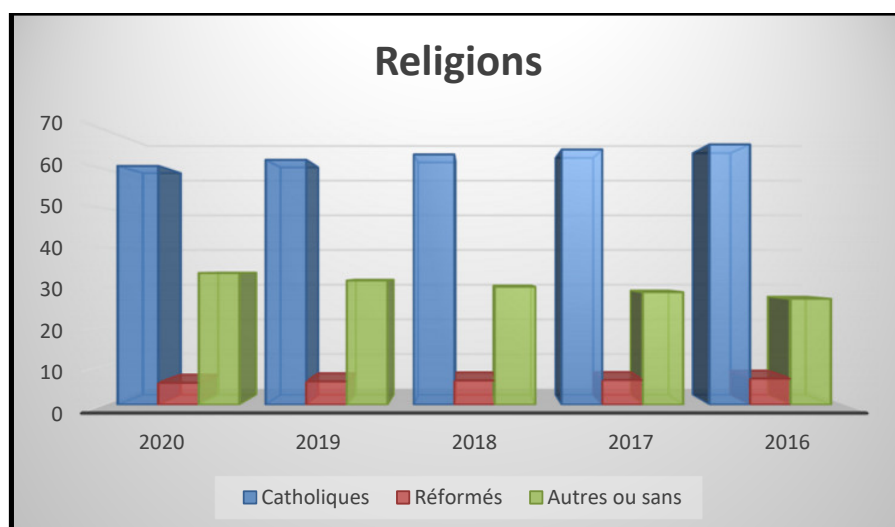
Ci-après, un comparatif des autorisations de séjour sur les 5 dernières années



Religions (en % de la population totale)

Les différentes religions représentées au sein de la population de Belfaux sont les suivantes : 60,78 % catholiques, 5,6 % réformés et 33,62 % d'autres religions ou sans religion.

Ci-après, un comparatif sur les 5 dernières années des différentes religions représentées à Belfaux :



AGGLOMERATION

Nos délégués à l'Agglomération de Fribourg

Organe législatif

Bureau du Conseil d'agglomération

- M. Velko Stockel, conseiller communal, membre du bureau

Le Bureau du Conseil d'agglomération s'est réuni à 4 reprises

Conseil d'Agglomération

Période 2019-2020 :	présidence :	M. Bernard Altermatt (Fribourg)
	Vice-présidence :	M. Urs Hauswirth (Guin)
Période 2020-2021 :	présidence :	M. Urs Hauswirth (Gui)
	Vice-présidence :	M. Jean-Marc Boichat (Marly)

- M. Marc Lüthi, vice-syndic
- Mme Jacqueline Gury Racine, conseillère communale jusqu'au 28 février 2020 remplacée par Mme Muriel Frésard, assermentée le 28 août
- M. Gabriel Litzistorf, conseiller communal
- M. Velko Stockel, conseiller communal

Cinq dates ont été fixées pour l'organisation des séances du Conseil d'Agglomération. Certaines ont été annulées en raison du COVID-19 : le 12 mars (annulée), le 28 mai (annulée), le 25 juin, le 8 octobre, et le 12 décembre (annulée).

➤ Voici les points traités lors de la séance du 25 juin

- approbation du rapport d'activités 2019
- approbation des comptes 2019
- subventionnement final (CHF 480'000.-, dont CHF 355'200 de cofinancement de la Confédération) de la mesure du PA3 pour la création de 25 abris-vélos, sécurisés et protégés, aux alentours de pôles d'enseignement, d'activités, de loisirs et de transports publics urbains et répartis entre les 10 communes de l'Agglomération. Une directive du comité garantit, outre une répartition au prorata des habitants, que chaque commune disposera d'au moins un abri

➤ Voici les points traités lors de la séance du 8 octobre

- adoption du budget 2021
- information sur le plan financier
- autorisation de mise en consultation publique du Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg (PA4)
- subventionnement de la mesure du PA2 pour l'extension de l'électrification de la Ligne 3, entre Jura (terminus actuel) et Givisiez (halte ferroviaire)
- subventionnement de la mesure du PA3 pour le compartimentage de la Route de la Vignettaz et de la Route du Fort Saint-Jacques
- subventionnement de la mesure du PA3 pour la création de 3'000 places de parc pour vélos

Organe exécutif

Comité d'Agglomération

- Mme Rose-Marie Probst, syndique, membre du comité de direction

Le Comité d'Agglomération s'est réuni à 20 reprises.

Dicastère des Promotions (DP)

- Mme Rose-Marie Probst, syndique, membre du dicastère des Promotions, membre du comité de Fribourg Tourisme Région et membre de la Commission des horaires avec les TPF

Le Dicastère des Promotions s'est réuni à 15 reprises afin de statuer sur différents projets menés dans le cadre de la promotion culturelle, économique et touristique avant de les soumettre au Comité.

Dicastère des Finances et des Ressources Humaines (DFRH)

Aucun délégué de la commune de Belfaux ne siège au comité de ce dicastère

- Mme Jacqueline Gury Racine est membre de la Commission financière, jusqu'à la fin février remplacée par
- M. Marc Lüthi, vice-syndic, élu lors de la séance du Conseil du 25 juin

Le DFRH s'est réuni à 13 reprises et la Commission financière à 2 reprises

Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM)

- Aucun délégué de la commune de Belfaux ne siège au comité de ce dicastère

Le DAEM s'est réuni à 31 reprises.

Commissions consultatives

Commission d'aménagement régional et de mobilité (CARM)

- M. Gabriel Litzistorf, conseiller communal, membre
- M. Bertrand Guillaume, responsable technique, membre

La CARM s'est réunie à 7 reprises dont 2 ateliers

Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement (CAME)

- M. Marc Lüthi, vice-syndic, membre

La CAME s'est réunie à 3 reprises.

Ci-dessous, quelques actions ciblées de l'Agglomération parmi l'inventaire de l'année 2020 :

➤ Dans le cadre des actions en faveur de la mobilité douce :

- Inauguration d'un axe de la Transagglo sur le territoire de Guin
- Inauguration de la passerelle qui relie Villars-Vert et Moncor
- Mise en place d'un partenariat envers la communauté tarifaire fribourgeoise Frimobil qui lance le JobAbo, un nouvel abonnement destiné aux entreprises et à leurs collaborateurs. Ce dernier permet aux employés de bénéficier d'un rabais de 20 % minimum sur le tarif d'un abonnement annuel grâce à la participation de l'employeur et de Frimobil. Pour les entreprises établies dans l'agglomération fribourgeoise, qui s'engagent à mettre sur pied un plan de mobilité, l'Agglomération de Fribourg prend en charge 10 % des frais du JobAbo annuel
- Réouverture du réseau de vélos en libre-service PubliBike après une période de service réduit lié à des actes de vandalisme
- Présentation des nouveaux trolleybus à batterie qui remplaceront les bimoteurs actifs, dans un premier temps sur la ligne 1, et ensuite sur d'autres lignes
- Questions soulevées par la révision de la loi sur les agglomérations sous l'angle juridique qui amènent le comité à demander un avis de droit. Parallèlement 6 communes (Avry – Belfaux Givisiez – Granges-Paccot – Matran – Villars-sur-Glâne) déposent un recours auprès du Tribunal fédéral

- Attribution pour la 1^{ère} fois du Prix à l'Emergence décerné à "Histoires d'ici" pour son projet Writing Day
- Réalisation d'une étude sur le potentiel de développement des zones d'activités sur son territoire
- Mise en consultation publique de son projet d'Agglomération de 4^{ème} génération (PA4)
- Maintien des subventions allouées en 2020 aux associations culturelles professionnelles qui sont contraintes de renoncer ou de reporter leurs manifestations, selon les recommandations et directives des autorités sanitaires. De même, les subventions pluriannuelles dont bénéficient treize institutions culturelles professionnelles seront renouvelées pour une période de trois ans, de 2022 à 2024. L'Agglomération de Fribourg assure en outre aux associations bénéficiaires de subventions ordinaires annuelles et extraordinaires un montant minimal correspondant à 70 % des subventions accordées, indépendamment d'une éventuelle annulation de leurs activités en 2021
- Gratuité des transports publics offerte pour les 2 derniers samedis de l'Avent (12.12. et 19.12) afin de favoriser le commerce local

Mesures du PA4 concernant Belfaux – Mesures A – Mise en œuvre entre 2024 et 2028

- Réaménagement de la route de La Rosière
 - Emplacement : du giratoire d'Autafond à l'arrêt de bus du Château du Bois
 - But : amélioration du confort et de la sécurité des usagers de mobilité douce et abaissement de la vitesse du trafic motorisé
 - Estimation financière : CHF 1'000'000.00 /TTC
- TransAgglo le long de la route de Fribourg
 - Emplacement : limite communale Belfaux-Givisiez - gare TPF
 - But : création d'une liaison continue structurante de mobilité douce entre le sud-est et le nord-ouest de l'Agglomération (Marly – Belfaux)
 - Estimation financière : CHF 400'000.00 / TTC
- Parc de la Sonnaz
 - Emplacement : le long de la Sonnaz, au Sud-Ouest de la route cantonale
 - But : création et aménagement d'un parc accueillant, accessible et riche en biodiversité
 - Estimation financière : CHF 70'000.00 /TTC
- Revitalisation des berges de la Sonnaz, secteur pisciculture
 - Emplacement : le long de la Sonnaz, au Sud-Ouest de la route cantonale
 - But :
 - création de zones accessibles, destinées aux loisirs et à la détente pour la population
 - utilisation d'essences variées et de station pour le boisement des berges
 - création de structures favorables aux amphibiens
 - éradication de la prolifération de roseaux
 - Estimation financière : CHF 20'000.00 /TTC
- Création d'un chemin de mobilité douce depuis le terrain de foot de Belfaux jusqu'à la limite avec la commune de La Sonnaz
 - Emplacement : le long de la Sonnaz, du terrain de foot en direction du stand de tir

- But : mise en valeur d'un magnifique paysage et de le rendre accessible à la population par la création d'un chemin pédestre
- Estimation financière : CHF 300'000.00 / TTC

Les mesures ci-dessus sont subventionnées à hauteur de 50 % par l'Agglomération et par la Confédération sauf pour la TransAgglo qui est subventionnée à 100 %.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur l'Agglomération, veuillez consulter le site internet www.agglo-fr.ch.

2. CONSTRUCTIONS - BÂTIMENTS PUBLICS ET SCOLAIRES - INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET PARCOURS MESURES

Responsable : M. Marc Lüthi, vice-syndic
Suppléante : Mme Rose-Marie Probst, syndique

CONSTRUCTIONS

Commission des constructions

La Commission des constructions a siégé à 2 reprises. Elle est composée de :

Président :	M. Marc Lüthi
Membres :	M. Gilbert Bapst
	M. Nicolas Sallin
	M. Frédéric Brülhart
	M. Luc Monney (jusqu'au 30.09.2020)
	M. Benoît Robatel
	M. Didier Pauchard
Service technique :	M. Damien Barras
	M. Bertrand Guillaume
Service du feu :	M. François Vallat
Secrétaire :	Mme Laurence Aebischer

Mutations au sein de la Commission des constructions

M. Luc Monney a démissionné le 30.09.20 en raison de son départ à l'étranger.

Dossiers traités par la Commission des constructions

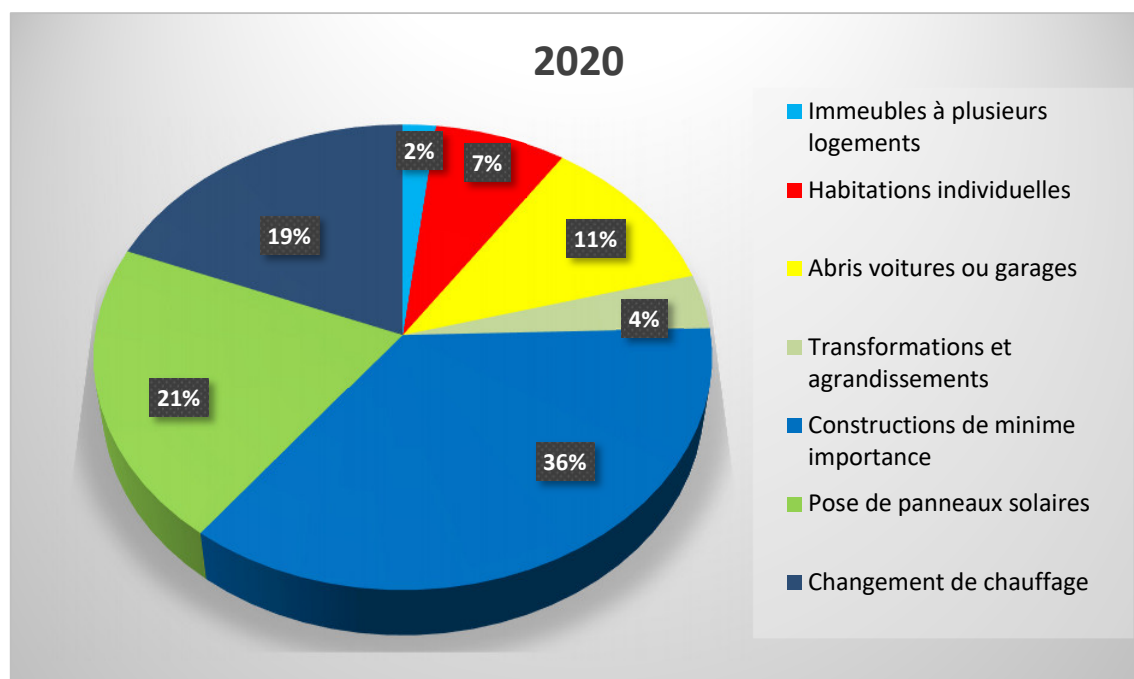
La Commission des constructions a traité 53 dossiers durant l'année :

- 10 dossiers ont suivi la procédure ordinaire pour l'obtention d'un permis cantonal
- 35 dossiers ont suivi la procédure simplifiée, dont 33 ont reçu un permis communal
- 2 dossiers ont suivi la procédure de demande préalable
- 6 dossiers n'ont pas nécessité de permis (installations de panneaux solaires sur toits)

Le tableau ci-après donne des précisions sur la diversité des dossiers de construction traités ainsi que sur les permis de construire octroyés :

	Nouvelles constructions, agrandissements, rénovations	2020	2019	2018	2017	2016
↻	Immeubles à plusieurs logements	1	0	2	1	4
↻	Habitations individuelles	4	1	5	4	1
↻	Bâtiments ou ouvrages publics	0	0	1		
↻	Ouvrages de génie civil	0	1		2	
↻	Constructions agricoles ou démolition rural	0	2	3	1	5
↻	Construction abris voitures ou garages	6	5	4	5	8
↻	Transformations et agrandissements de bâtiments existants	2	13	8	10	7
↻	Constructions de minime importance (cabanes de jardin, piscines, jacuzzi, etc.)	19	26	14	23	23
↻	Divers : - Pose de panneaux solaires - Chauffage à mazout et installation de citernes - Chauffage à gaz - Chauffage à bois - Chauffage à distance BELCAD - Installations de sondes géothermiques - PAC (pompe à chaleur air/eau)	11 0 1 1 0 2 6	4 1 2 1 0 2 3	9 2 1 1 1 1	16 1 3	9 3 2
	Total général	53	61	51	66	62

Ci-après, les statistiques en % des dossiers traités en 2020 :



BATIMENTS SCOLAIRES ET ADMINISTRATIFS

Commission CoBaSco

La CoBaSco est composée de :

Représentants du Maître d'ouvrage : M. Marc Lüthi, vice-syndic et responsable du dicastère bâtiments et constructions, président
Mme Rose-Marie Probst, syndique, vice-présidente
Mme Jacqueline Gury Racine, conseillère communale et responsable du dicastère des finances, jusqu'à fin février 2020

M. René Andrey, conseiller communal et responsable du dicastère des finances, depuis août 2020

M. Gabriel Litzistorf, conseiller communal, installateur sanitaire et chauffages

Autres membres :

M. Damien Barras, concierge du bâtiment scolaire

Mme Véronique Rebetez, conseillère générale, secrétaire syndicale (droit du travail, assurances sociales, surveillance employés des chantiers)

M. Alain Bise, conseiller général, ingénieur ETS (routes nationales)

M. Philippe Cotting, architecte

M. Luc Monney, membre de la Commission des constructions, jusqu'à fin septembre 2020

actif dans le domaine du conseil et suivi de projets de construction

Atelier March :

M. François Dulon, architecte

M. Juan Madrinan, architecte

Mme Juliette Vautey, architecte Bureau Chablais Fischer

M. Olivier Fischer, directeur des travaux mandaté par l'Atelier March

Secrétariat :

M. Laurent Wolfer, secrétaire communal

La CoBaSco peut faire appel ponctuellement à d'autres intervenants externes et spécialistes. Elle s'est réunie tous les derniers lundis du mois et a œuvré de concert avec les architectes dans le cadre des compétences que lui a délégué le Conseil communal.

Bâtiment de la petite enfance

L'année 2020 était bien partie. Le gros œuvre était en route et les conditions météorologiques étaient clémentes pour la saison, mais, à la fin mars, le COVID-19 et le confinement sont arrivés. Le chantier a dû fermer durant deux semaines. La réouverture a apporté quelques difficultés obligeant le maître d'ouvrage et les entreprises à prendre les mesures sanitaires exigées. Puis les travaux ont repris presque normalement et la discipline de chacun a rendu cette fermeture de chantier presque sans influence sur le planning d'origine.

Avec l'arrivée de l'été, les échafaudages ont disparu. A la fin de l'année, le résultat du travail effectué était bien visible. Le gros œuvre, les façades, la toiture ainsi que les gradins étaient terminés. Les grues ont disparu. Les travaux relatifs aux installations techniques tels que le chauffage, la ventilation et les gaines sanitaires sont achevés. Les chapes ont déjà eu le temps de sécher et le montage de l'ascenseur est terminé.

Les nouveaux bâtiments se fondent magnifiquement dans le décor, accentués encore par l'image des gradins qui forment un beau trait d'union entre les bâtiments d'époques différentes. Il est à relever que les travaux se déroulent dans le respect des délais et du budget établi. Les entreprises travaillent dans un bon esprit de collaboration avec pour objectif commun que le chantier avance à bon rythme.

Quelques travaux inhérents à cette construction ont encore été attribués.

Le Conseil communal avait prévu de procéder à plusieurs visites du chantier pour les commissions communales, les enseignants ou le personnel communal. Malheureusement, la restriction des rassemblements due au COVID-19 n'aura pas permis ces visites qui ne sont que partie remise. Les travaux n'ont pas de retard et les locaux seront disponibles comme prévu pour la rentrée 2021/2022. La date de l'inauguration sera communiquée à la population durant l'année 2021, en espérant que la pandémie nous aura abandonnés d'ici là.

Rénovation de la halle de sports et travaux divers

Les travaux de peinture et le changement de la barrière de la halle de sports ont été effectués en 2019. En 2020, les anciens luminaires ont été remplacés par du LED apportant ainsi une luminosité plus agréable et surtout plus écologique. En effet, une économie annuelle de plus de CHF 5'000.-- est estimée. En plus, ces travaux donnent une image différente et bien plus agréable à l'œil. Il reste à rénover la buvette et une étude est en cours pour présenter un projet et une demande de crédit au Conseil général lors de la prochaine législature.

Le Conseil communal a également mandaté une entreprise en électricité afin de modifier les interrupteurs de la halle de sports et de l'école. En effet, des contacteurs ont été installés et il n'est plus nécessaire de faire le tour de tous les locaux pour s'assurer que la lumière est éteinte.

Une rénovation légère des places vertes de l'école a été effectuée durant l'année 2020. Un projet de mise en valeur des grands espaces à l'arrière des bâtiments scolaires est à l'étude et sera présenté durant l'année 2021.

Halle de sports – Plan d'occupation 2020 - 2021

Vous trouverez le plan d'occupation hebdomadaire de la halle de sports pour l'année scolaire 2020/2021 à la fin du présent rapport de gestion.

Arrosage du terrain de sports des Prés - rive gauche

Les travaux ont été exécutés au printemps, mais ils ont été entravés par le temps maussade et divers problèmes. Les fouilles entreprises ont apporté leur lot de surprises. En effet, un enchevêtrement de divers tuyaux et un manque de pression inconnu sur le réseau ont été découverts. Ces problèmes ont été résolus par les entreprises qui ont installé un surpresseur et un bac de rétention de 3'000 litres dans le but d'avoir une pression constante. Une prise d'eau a également été installée sur le terrain de football se trouvant devant la buvette afin d'en faciliter l'arrosage. Cette installation facilitera d'éventuels futurs travaux.

Il est à relever avec plaisir et reconnaissance le subside accordé par la Loro Sport en lien avec cette installation.

3. AFFAIRES SOCIALES / CURATELLES / PERSONNES AGEES INTEGRATION

Responsable : Mme Mary-Lise Bapst
Suppléant : Mme Jacqueline Gury Racine jusqu'au 28 février puis
M. René Andrey dès le 8 septembre

AFFAIRES SOCIALES

Service Social Régional de la Sonnaz (SSRS)

Les communes de Belfaux, Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Grolley et La Sonnaz gèrent le Service social régional de la Sonnaz.

L'Assemblée des délégués de l'Association pour le SSRS s'est réunie à une seule reprise en raison des restrictions liées à la pandémie. Les délégués de la commune de Belfaux sont MM. René Andrey et Velko Stockel, conseillers communaux.

Le comité de direction du SSRS s'est réuni à 7 reprises. Il est composé de :

Président :	M. Christian Vorlet	Commune de Corminboeuf
Vice-présidente :	Mme Pascale Michel	Commune de Corminboeuf (jusqu'au 31.07.2020)
Membres :	Mme Mary-Lise Bapst	Commune de Belfaux
	M. Boris Bek-Uzarov	Commune de Corminboeuf
	Mme Suzanne Bovet	Commune de Grolley
Secrétaire :	Mme Véronique Christan	

La Commission sociale s'est réunie à 12 reprises et est composée comme suit :

Présidente :	Mme Pascale Michel	Commune de Corminboeuf (jusqu'au 31.07.2020)
Présidente :	Mme Gwenaëlle Ecoffey	Commune de La Sonnaz
Vice-présidente :	Mme Mary-Lise Bapst	Commune de Belfaux
Membres :	Damiano Lepori	Commune de Givisiez
	Mme Camille Kolly	Commune de Granges-Paccot
	Mme Carole Ansermot	Commune de Grolley
	Mme Gwenaëlle Ecoffey	Commune de La Sonnaz
	M. Boris Bek-Uzarov	Commune de Corminboeuf

Mutations au sein de la Commission sociale

Mme Pascale Michel, déléguée de la commune de Corminboeuf, a donné sa démission avec effet au 31 juillet 2020. Elle a été remplacée par M. Boris Bek-Uzarov, conseiller communal à Corminboeuf. Dès le mois d'août, Mme Ecoffey assure la présidence de la commission sociale.

Situation du personnel du SSRS

En juillet 2020, Mme Catherine Papaux, responsable du service, a pris sa retraite. Elle a été remplacée par Mme Diana Aebischer, assistante sociale.

L'importante augmentation de la population dans notre région, la diminution de la période du droit au chômage, les licenciements drastiques dans certaines entreprises, la crise pandémique ont eu un impact sérieux sur le nombre croissant de dossiers à traiter par les assistants sociaux et les collaboratrices de l'administration.

La composition du personnel du Service Social de la Sonnaz est la suivante :

- 1 assistante sociale, responsable du service à 80 %
- 1 assistante sociale à 80 %
- 1 assistant social à 80 %
- 1 assistante sociale à 60 %
- 1 assistante sociale à 50 %
- 1 secrétaire réceptionniste à 70 %
- 1 secrétaire réceptionniste à 50 %
- 1 comptable à 80 %
- 1 employée de ménage à l'heure (3 ½ h /semaine)

Au total, le SSRS compte 5.4 EPT (emplois plein temps) dont 3.4 EPT pour la partie sociale et 2.0 EPT pour la partie administration.

Le SSRS a pour tâche d'étudier les demandes d'aide financière et de les soumettre pour approbation à la Commission sociale. Il a également pour mission d'aider les personnes en difficulté sur le plan administratif, psychologique, relationnel, etc.

La part de la commune au SSRS s'est élevée à CHF 466'598.23. Les demandes d'aides financières ont plusieurs origines, à savoir :

- avances sur rentes AI, PC, chômage ou fin de droit au chômage
- famille monoparentale / couple divisé
- maladie / accident / hospitalisation
- aide à l'enfance
- rentes ou revenus insuffisants,
- toxicomanie / alcoolisme / privation de liberté
- surendettement

CURATELLES

Service Officiel des Curatelles de la Sonnaz (SOCS)

Le Service officiel des Curatelles de la Sonnaz comprend les communes de Belfaux, Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Grolley et La Sonnaz.

L'assemblée des délégués du SOCS s'est réunie à 1 reprise. Les délégués pour la commune de Belfaux sont Mme Chantal Barras, conseillère communale, M. René Andrey et M. Velko Stockel, conseillers communaux.

Le Comité de direction, quant à lui, s'est réuni à 5 reprises. Il est composé :

Présidente :	Mme Pascale Michel	Commune de Corminboeuf (jusqu'au 31.07.2020)
Présidente :	Mme Gwenaëlle Ecoffey	Commune de La Sonnaz
Membres :	Mme Mary-Lise Bapst	Commune de Belfaux
	Mme Camille Kolly	Commune de Granges-Paccot
	Mme Suzanne Bovet	Commune de Grolley
	M. Damiano Lepori	Commune de Givisiez
Secrétaire :	Mme Véronique Christan	

Mutations au sein du Comité de direction

Mme Pascale Michel, déléguée de la commune de Corminboeuf, a donné sa démission avec effet au 31.07.2020. Elle a été remplacée par M. Damiano Lepori, conseiller communal à Givisiez. Dès le mois d'août, Mme Ecoffey assure la présidence du Comité de direction.

Situation du personnel du Service Officiel des Curatelles de la Sonnaz

- 1 curatrice à 90 % et responsable du service
- 1 curatrice à 80 %
- 1 curatrice à 60 %
- 1 comptable à 60 %
- 1 secrétaire à 100 %
- 1 secrétaire à 100 %

Evolution des dossiers du SOCS sur les 5 dernières années

<u>Etat des dossiers</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Dossiers de curatelles	162	126	124	129	118

SENIORS

Commission Senior+

La Commission Senior+ a siégé à 6 reprises. Elle est composée de :

Présidente : Mme Mary-Lise Bapst
Membres : Mme Jacqueline Gury Racine (jusqu'au 29.02.2020)
Mme Lucette Kessler Bapst
Mme Brigitte Krattinger
Mme Greetje Maertens
Mme Anne-Marie Marchon
M. Marcel Gautron
Secrétaire : Mme Greetje Maertens

Mutation au sein de la Commission Senior+

Suite à la démission de Mme Jacqueline Gury Racine, celle-ci n'a pas été remplacée au sein de la commission Senior+ durant cette année 2020.

Activités de la Commission Senior+

Nonagénaires

En raison de la pandémie du COVID-19, la délégation du Conseil communal et de la Commission Senior+ n'a pas pu rendre visite aux personnes qui ont fêté leur nonantième anniversaire en 2020. Un cadeau leur a toutefois été remis sur le pas de leur porte.

Nos meilleurs vœux s'adressent à

- Mme Yvonne Chatton : le 11 février 2020
- Mme Madeleine Uldry : le 20 avril 2020
- Mme Alice Raphan : le 5 juillet 2020
- Mme Carmen Von der Weid : le 11 novembre 2020

Après-midi récréatif

2 semaines avant la triste annonce du confinement, ce sont 28 seniors qui se sont retrouvés au Centre paroissial pour passer un super après-midi en compagnie de notre musicien fétiche Jean-Pierre Pürro.

Que du bonheur pour les participants qui ont eu le plaisir de danser et chanter sur des airs de leur jeunesse.

Sortie des Aînés 2020

Cette sortie a été annulée en raison de la pandémie.

L'Assiette conviviale

En raison de la pandémie, le groupe des bénévoles de l'Assiette conviviale n'a eu l'occasion de cuisiner qu'à deux reprises, soit en janvier, pour 16 participants, et en février pour 14 participants.

En effet, vu les directives émises par l'OFSP pour lutter contre le COVID-19, l'équipe de cuisine n'a pas voulu prendre le risque de regrouper environ 16 seniors dans la salle communautaire de la Fondation St-Maurice pour partager un repas collectif. Elle a donc suspendu ses activités jusqu'à nouvel avis.

Service de repas à domicile

Le Conseil communal et la Commission Senior+ ont mis sur pied un service de distribution de repas à domicile. Un contrat de livraison a été signé entre la commune et la Résidence Le Manoir, à Givisiez.

Toute personne en âge d'AVS, handicapée, convalescente, ou momentanément empêchée de cuisiner, peut faire appel à ce service. La livraison des repas a lieu du lundi au samedi. Les repas arrivent entre 11h30 et 12h30. Ils sont chauds et apportés dans un box avec vaisselle en porcelaine. Le prix du repas est de CHF 16.--.



Nombre de bénéficiaires :	5 bénéficiaires en moyenne par jour
Nombre de repas livrés :	1'210 repas
Nombre de livreurs :	7 volontaires

Ce service de livraison a été maintenu durant toute l'année 2020 dans le respect des prescriptions sanitaires imposées.

L'équipe de bénévoles s'est réunie tous les deux mois, le vendredi matin, pour établir le planning des livraisons selon les commandes que Le Manoir leur transmet à la fin de chaque mois.

Cadeaux de Noël aux Aînés de la Commune

L'année 2020 a été, comme chacun le sait, marquée par un changement de mode de vie très pénible pour toute la population mais principalement pour nos aînés. Ils ont dû accepter de vivre dans l'isolement et de se sentir responsables de la transmission du COVID-19 et ont beaucoup souffert de cette situation.

Afin de redonner un peu d'espoir et de courage à nos seniors âgés de 75 ans et plus, le Conseil communal et la Commission Senior+ ont décidé de leur transmettre une petite attention à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Avec l'aimable collaboration des membres de la Commission culturelle et d'animation, les cadeaux ont été distribués durant la journée du 19 décembre 2020. Les présents étaient composés d'une lettre de vœux et d'un billet de CHF 20.-- offerts par la Commune, et accompagnés d'une jolie carte de Noël dessinée par les élèves de l'école de Belfaux sous la houlette de leurs enseignants. Un immense merci à toute cette équipe très motivée qui a participé à ce projet très apprécié de nos aînés.

L'Aimant Rose – 1 tulipe pour la vie

La commune de Belfaux s'est associée à 402 autres communes suisses pour rendre hommage et apporter du réconfort aux victimes du cancer du sein et à leurs proches.

En Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans. 1 femme sur 8 en est victime.

Les tulipes sont universellement associées à l'optimisme, à l'espoir, à la renaissance. La couleur rose représente la lutte internationale contre cette maladie.



Grâce à l'aimable contribution des employés de l'édilité, les habitants de Belfaux et des environs ont eu le plaisir de contempler le magnifique massif floral, teinté de tulipes roses et blanches, devant notre administration communale.

INTEGRATION

Commission d'intégration

La Commission d'intégration ne s'est pas réunie en 2020 pour les raisons d'annulation des manifestations. Elle est composée de 5 membres :

Présidente : Mme Mary-Lise Bapst
Membres : Mme Johana Bapst
Mme Maria Mollard
Mme Darcivalda Sallin
M. François Gendre

Mutation au sein de la Commission d'intégration

M. François Gendre a donné sa démission de la Commission d'intégration en juin 2020. Il n'a pas été remplacé en raison de la pandémie du fait que toutes les manifestations prévues en 2020 ont été annulées.

Chômage

Situation du chômage en Suisse

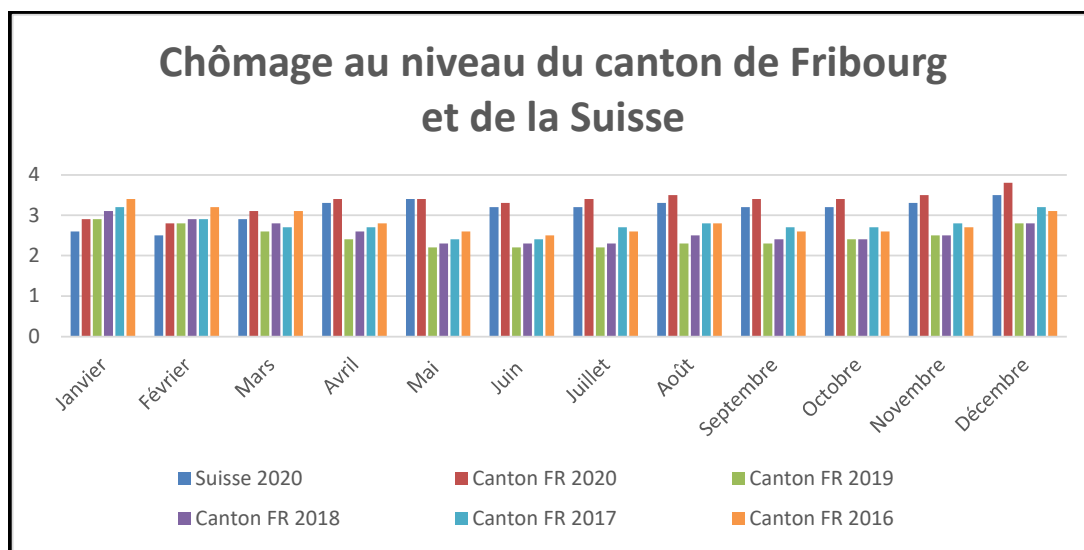
En 2020, le taux de chômage annuel moyen en Suisse s'est inscrit à 3,1 % contre 2,3 % un an auparavant.

L'évolution du marché du travail a été marquée par la pandémie de COVID-19. Le recours massif à l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) a permis de considérablement atténuer les conséquences négatives de la pandémie sur les entreprises et les travailleurs. Néanmoins, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi inscrits, qui se trouvait à un niveau bas, a brusquement augmenté dès la mi-mars. À partir du mois de juin, le nombre des demandeurs d'emploi ne progressait plus que faiblement et de légères baisses ponctuelles du nombre de chômeurs ont été enregistrées. À la fin du mois de décembre 2020, le nombre de chômeurs a augmenté de 39,5 % par rapport à l'année 2019. Un tel niveau a été enregistré pour la dernière fois en février 1997.

Situation du chômage dans le canton

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a eu également un impact certain sur le marché du travail fribourgeois. Le taux de chômage moyen a sensiblement augmenté dans le canton : il est de 3,3 % pour 2020, soit une hausse de 0,8 point de pourcentage par rapport à l'année précédente (2,5 %). En moyenne annuelle, le canton a enregistré 9'476 demandeurs d'emploi en 2020, ce qui constitue une augmentation de 1'988 personnes par rapport à la moyenne de l'année 2019.

Vous trouverez, ci-après, les statistiques des 5 dernières années du chômage mois par mois au niveau du canton de Fribourg et de la Suisse :



Situation du chômage dans la commune

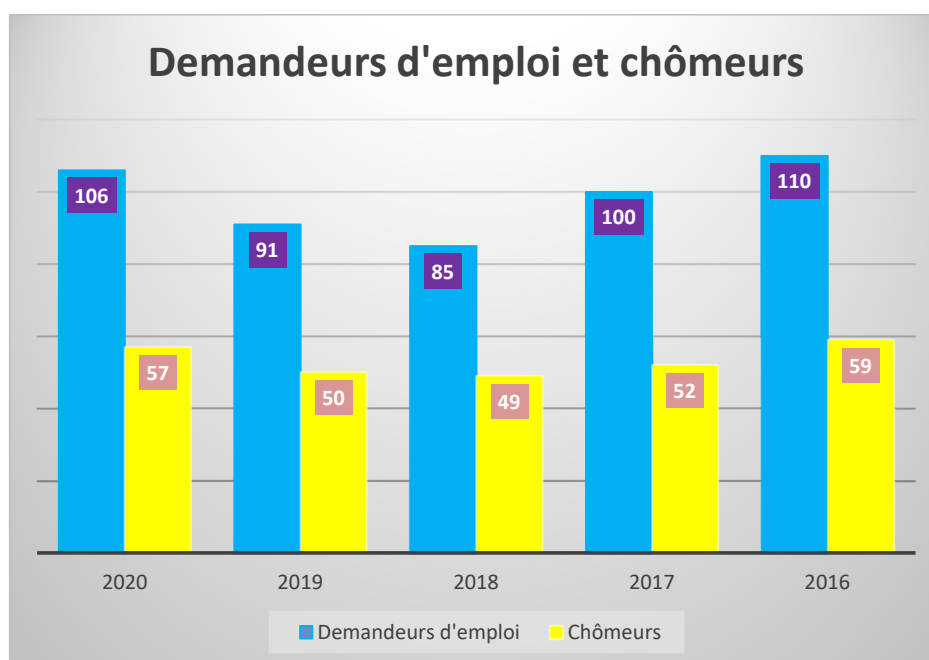
A la fin décembre 2020, la commune de Belfaux comptait 117 demandeurs d'emploi, dont 64 chômeurs. La moyenne annuelle pour les demandeurs d'emploi est de 106 personnes et pour les chômeurs de 57 personnes. La population active de la commune de Belfaux est estimée à environ 1'700 personnes, ceci conformément au dernier relevé structurel 2016 - 2018.

Dans le pourcentage des demandeurs d'emploi sont regroupés les chômeurs et les personnes qui sont occupées dans une mesure active, comme un programme d'emploi temporaire, un gain intermédiaire, un cours de perfectionnement ou une reconversion professionnelle.

Ci-après, l'évolution mois par mois des demandeurs d'emploi et des chômeurs pour la commune de Belfaux :

Mois	Total demandeurs d'emploi	Total chômeurs	Inscriptions	Désinscriptions
Janvier	100	53	14	17
Février	99	55	16	16
Mars	94	46	13	18
Avril	97	54	12	8
Mai	93	53	10	11
Juin	107	52	17	4
Juillet	111	56	12	8
Août	115	62	13	8
Septembre	111	67	17	20
Octobre	107	55	13	17
Novembre	118	63	23	12
Décembre	117	64	12	12

Ci-après, les statistiques des demandeurs d'emploi et des chômeurs pour les 5 dernières années :



4. AMENAGEMENT - TRANSPORTS ET MOBILITE REGIONALE - SANTE

Responsable : M. Velko Stockel
Suppléante : Mme Muriel Frésard

AMENAGEMENT

Commission d'aménagement

La Commission d'aménagement s'est réunie à 2 reprises. Elle est composée de :

Présidence : M. Velko Stockel
Membres : Mme Rose-Marie Probst
M. Gilbert Bapst
Mme Andrea Felder
M. Jean-Paul Meyer
M. Emile Minder
M. Michel Sallin
M. François Vallat
M. Giovanni Vona
Urbaniste : Mme Sylvie Mabillard, bureau Urbaplan
Mme Marie Davet, bureau Urbaplan
Technique : M. Bertrand Guillaume
Secrétaire : M. Laurent Wolfer

Révision du PAL (Plan d'Aménagement Local) – Secteur Belfaux

Le nouveau plan d'aménagement local a été mis à l'enquête publique en 2018. Il a été approuvé le 27 mai 2019 par le Conseil communal et transmis à l'Etat pour approbation le 4 juin 2019.

Le 11 septembre 2019, la Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Constructions (DAEC) a informé toutes les communes du canton que, par arrêt du 3 septembre 2019, le Tribunal cantonal a annulé une décision de la DAEC approuvant une révision générale de PAL se basant sur le Plan Directeur Cantonal (PDCant) en vigueur en 2018, soit lorsque le PAL de Belfaux a été mis à l'enquête. Cela signifie que la révision générale du PAL de Belfaux ne pourrait être approuvée en l'état car le dossier n'est en partie pas conforme au PDCant nouvellement approuvé par la Confédération. Cette décision du Tribunal cantonal marque un nouvel arrêt dans le processus de la révision générale du PAL de Belfaux.

Plusieurs options pour apporter les adaptations nécessaires ont été étudiées par la Commission d'aménagement et le bureau d'urbanisme Urbaplan :

- attendre la décision du Tribunal Fédéral faisant suite au recours déposé par la DAEC contre la décision du Tribunal cantonal
- retirer le dossier et recommencer la révision générale du PAL dès son début
- demander l'approbation partielle du PAL. Les éléments non approuvés seront ensuite adaptés et feront l'objet d'une nouvelle enquête publique.

Le 7 juillet 2020, une délégation du Conseil communal a rencontré M. Jean-François Steiert, Conseiller d'Etat, et plusieurs de ces chef/fe/s de service à ce propos.

A l'issue de cette séance, le Conseil communal a décidé de demander l'approbation partielle de son PAL sous le régime du nouveau PDCant.

La demande a par conséquent été transmise au Service des Constructions et de l'Aménagement (SeCA).

En fin d'année 2020, le SeCA ne s'était pas encore positionné sur cette demande.

Plan d'aménagement de détail (PAD) – La Gotta

Le Plan d'Aménagement de Détail (PAD) de La Gotta a été déposé le 19 décembre 2019 au SeCA.

Ce dossier n'a pas abouti en 2020. Il est en effet dépendant de l'évolution du dossier de la révision générale du PAL (voir ci-dessus).

TRANSPORTS ET MOBILITE REGIONALE

Cartes journalières (CFF)

L'Agence de voyages Romontours, à Belfaux, qui s'est occupée de la réservation des cartes journalières CFF, a cessé son activité à Belfaux au début octobre 2020. Dès lors, c'est l'administration communale qui s'occupe de cette réservation.

5 cartes journalières CFF ont été mises à disposition de la population des communes de Belfaux et de La Sonnaz jusqu'à la fin de l'année 2020. Celles-ci coûtent CHF 38. -- par jour et par carte et sont réservées uniquement pour les habitants des communes de Belfaux et La Sonnaz.

Statistiques de location en 2020

Coût annuel des cartes CFF	Nbre annuel de cartes CFF mis à disposition	Nombre de cartes CFF loué	Montant encaissé	Déficit
CHF 70'000.00	5 cartes x 365 jours 1'825 cartes	1'111 env. 60%	CHF 42'218.00	CHF 27'782.00

Suite à la baisse du nombre de réservations des cartes journalières CFF due à la pandémie du COVID-19, la commune de Belfaux a décidé de ne mettre plus que **3 cartes journalières CFF** au lieu de 5 à la disposition de la population des communes de Belfaux et de La Sonnaz pour l'année 2021.

Ouverture d'une station Mobility sur la commune de Belfaux

Poursuivant sa démarche de développement durable, la Commission des routes et le Conseil communal ont décidé de mettre un véhicule Mobility hybride du type Economy à disposition de la population au Parking P+R, à la place de la Gare GFM - Belfaux Village.

La mise en service a été effectuée le 20 novembre 2020.

Transports publics fribourgeois – changements d'horaires

Le changement d'horaires des transports publics a eu lieu le 13.12.2020. La commune de Belfaux est concernée par les améliorations du réseau.

Les modifications des réseaux de transport pour l'année 2021

En ce qui concerne les réseaux ferroviaires, la cadence a été étendue les soirs et le week-end pour la ligne 252 Yverdon-les-Bains-Payerne-Fribourg et une paire de courses supplémentaire a été ajoutée pour la ligne S21 en direction de Neuchâtel – Ins – Murten - Fribourg/Freiburg.

Des modifications ont aussi été apportées pour le réseau des bus régionaux. La ligne de bus N14 pour Fribourg-Courtepin-Avenches-Gletterens passe désormais par Cormérod. Une adaptation du minutage a été apportée à la ligne de bus Chésopelloz – Belfaux - La Corbaz et pour la ligne Fribourg – Misery - Courtepin, une desserte de base pour les week-ends a été créé.

Action "Un arbre pour votre enfant"

Le Projet d'agglomération de troisième génération (PA3) prévoit une série de mesures "nature & paysage" qui visent à augmenter la qualité de vie ainsi que la biodiversité dans l'agglomération fribourgeoise.

"Un arbre pour votre enfant" est une action de l'Agglomération de Fribourg qui a pour objectif de planter des arbres pour les enfants des familles habitant les communes de l'Agglomération.

Dans sa dimension culturelle, cette mesure permet de rapprocher les gens et la nature. Ces arbres symbolisent l'importance des familles pour le développement de notre région. Elle représente, en outre, une possibilité concrète de valorisation paysagère en augmentant la qualité de vie et la biodiversité et en offrant à la population des espaces naturels de qualité.

Le lundi 9 novembre 2020, le service édilitaire communal a procédé à la plantation officielle de l'arbre – un murier platane – des enfants de Belfaux nés en 2019. Pour la touche finale, un panneau signalétique avec l'inscription des prénoms de tous les enfants concernés en conservera le symbole. Et ainsi l'arbre pourra grandir parallèlement à chacun des enfants dont le prénom est gravé.



La situation particulière liée à la pandémie a malheureusement contraint le Conseil communal à annuler la manifestation familiale qui aurait dû marquer cette plantation. Mais ce n'est que partie remise. En effet, le Conseil communal a décidé de pérenniser cette action en arborisant différents espaces encore libres de toute plantation. Dès lors, les enfants nés en 2019 pourront rejoindre les enfants nés en 2020 lors de la manifestation prévue pour cette occasion.

SANTE

Réseau Santé Sarine (RSS)

Le RSS regroupe toutes les communes du district de la Sarine. Il a pour buts :

- d'exploiter le Home médicalisé de la Sarine, à Villars-sur-Glâne
- d'exploiter un service d'ambulances pour le district
- de prendre en charge et de répartir les frais financiers des établissements médico-sociaux pour personnes âgées abritant des résidents provenant du district de la Sarine
- de répondre aux tâches et missions qui sont dévolues à ses membres par la législation sur l'aide et les soins à domicile ainsi que par la législation sur la prise en charge des personnes âgées.

L'assemblée des délégués du RSS s'est réunie à 3 reprises. Les délégués pour la commune de Belfaux sont M. Marc Lüthi, vice-syndic, et M. René Andrey, conseiller communal.

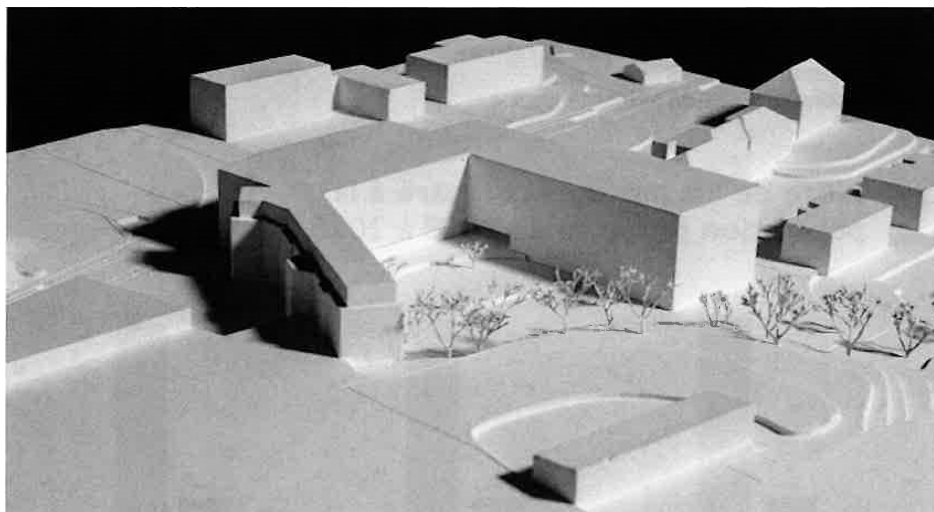
Le comité de direction du RSS quant à lui s'est réuni à plusieurs reprises. Le représentant de Belfaux au Comité de direction du RSS est M. Velko Stockel, conseiller communal.

Présentation

Lors de la séance du Conseil général du 7 juillet 2020, M. Jacques Pollet a présenté le Réseau Santé Sarine. Son exposé avait pour titre "Le Réseau Santé Sarine face aux défis du vieillissement de la population".

Les principaux sujets de cette présentation étaient les suivants :

- L'organisation du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- Historique du RSS
- Les missions du RSS
- Evolution démographique du district
- Plan de couverture des besoins du district de la Sarine
- Nombre de lits projetés comparé à la population projetée de 2018 à 2020
- Aides et soins à domicile
- Rénovation et agrandissement du HMS et du service des ambulances



Centre de coordination du RSS

Le Centre de coordination du RSS est un guichet unique pour faciliter la vie de toutes les personnes qui ont recours à ses services. Il est à la disposition des personnes âgées et de leurs proches pour leur faciliter l'accès aux prestations du RSS et des EMS du district de la Sarine. Il réceptionne les demandes afin d'orienter chacun vers l'offre la plus adaptée.

Le Centre de coordination assure aussi le lien entre les hôpitaux, les cliniques, les médecins, les partenaires médico-sociaux et les EMS et permet ainsi d'avoir une vision globale dans le district. Le Centre de coordination réunit :

- 12 établissements médico-sociaux (EMS) du district de la Sarine
- 6 antennes du Service d'aide et de soins à domicile
- la commission des indemnités forfaitaires

Concrètement, les missions du Centre de coordination sont les suivantes :

- traiter l'ensemble des demandes de placement pour les EMS du district de la Sarine, comprenant un rôle d'information, d'orientation, d'évaluation et de liaison entre les personnes âgées et l'ensemble des partenaires
- réceptionner et orienter toutes les nouvelles demandes de prestations d'aide et de soins à domicile du district
- évaluer des situations en vue de l'attribution des indemnités forfaitaires.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur le Réseau Santé Sarine, veuillez-vous référer au site Internet www.santesarine.ch.

Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS)

Les Services d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS), s'adressant à des personnes de tout âge, coordonnent les aides à apporter aux personnes atteintes dans leur santé pour leur permettre un maintien à domicile dans toute la mesure du possible.

Le SASDS compte six antennes dans lesquelles travaillent des équipes pluridisciplinaires. Elles ont été définies en fonction du territoire couvert et sont toutes organisées de façon similaire.

Il y a différentes antennes sur le territoire de notre district : l'antenne de Grolley, dont Belfaux dépend, a fusionné avec celle de Farvagny (VI). Les locaux de l'antenne se trouvent dès lors à Neyruz. Cette fusion n'apporte aucun changement quant à la mission et aux prestations du SASDS. Le mandat reste identique.

Statistiques des bénéficiaires des services

Services	Bénéficiaires				
	2020	2019	2018	2017	2016
Soins dentaires et orthodontiques	142	60	144	133	167
Subsides caisse-maladie	961	1003	976	928	905
Indemnités forfaitaires	15	12	5	4	4
Aides familiales	38	37	67	66	64
Service de puériculture	74	79	72	76	79

Cabinet médical de la Gare de Belfaux SA

Le dossier relatif à la création d'un cabinet médical dans la commune a été transmis au conseil d'administration de la Société anonyme "Cabinet Médical de la Gare de Belfaux SA", créée dans le but de soutenir la mise en fonction de cette infrastructure nécessaire aux besoins de nos citoyens.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé comme suit :

Présidente :	Mme Rose-Marie Probst, syndique
Vice-président :	M. Joseph Roggo
Membres :	Mme Solange Berset Mme Jacqueline Gury Racine, conseillère communale, jusqu'au 28 février 2020 remplacée par M. Sébastien Ruffieux, secrétaire général du HFR M. Velko Stockel, conseiller communal
Secrétaire	Mme Véronique Christan
Comptable	M. Dominique Chassot, boursier communal, jusqu'au 30.10.20 remplacé par Mme Isabel Bersier, administratrice des finances communales dès le 1 ^{er} novembre 2020

A noter que Mme Berset ainsi que MM. Roggo et Ruffieux étaient membres du Groupe de travail communal pour la recherche de médecins avant la création de la Société anonyme précitée et c'est à ce titre qu'ils ont été plébiscités pour faire partie du Conseil d'administration.

La désignation de M. Ruffieux en remplacement de Mme Gury Racine a fait l'objet d'une décision du Conseil communal prise en séance du 14 juillet 2020. Pour respecter les statuts de la SA, article 9, la nomination de M. Ruffieux est devenue effective suite à l'assemblée des délégués du 24 juin 2020.

Activités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a siégé à 4 reprises : les 22 janvier, 24 juin, 9 juillet et 24 septembre 2020.

- Il a désigné Mme Berset et M. Ruffieux pour poursuivre la recherche des médecins
- Il a désigné M. Roggo, Mme Probst et M. Stockel pour le suivi de la procédure relative à la transformation de l'ancienne gare en collaboration avec le Bureau d'architecture Maeder et Stoos mandaté par les TPF
- Il a rencontré les dirigeants de l'Hôpital cantonal fribourgeois (HFR) pour préciser la collaboration de celui-ci au sein de ce projet de cabinet médical et a décidé de l'impression d'une plaquette pour capter les intérêts de possibles médecins
- Il a poursuivi les tractations avec les TPF afin de trouver un accord permettant la signature du contrat de bail
- Il a pris note que le permis de construire autorisant la transformation et la réaffectation de l'ancienne gare Belfaux-Village en cabinet médical a été délivré en date du 8 octobre 2020 par la Préfecture de la Sarine

Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués des comptes a siégé le 24 juin 2020. Elle a approuvé les comptes 2019 présentés par le boursier communal M. Dominique Chassot et en a donné décharge au Conseil d'administration.

5. EAU POTABLE – EVACUATION DES EAUX – ROUTES

Responsable : M. Gabriel Litzistorf

Suppléante : Mme Linda Giunta

EAU POTABLE

Réseau d'eau potable de Belfaux

L'approvisionnement en eau potable de notre commune est assuré par nos propres sources et par le Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN). La commune de Belfaux possède 3 points de collecte des eaux :

- Captage du Remblai : environ 150 m³/jour
- Captage des Côtes : environ 80 m³/jour
- Puits du Remblai : environ 30 m³/jour

Le CEFREN fournit à la commune de Belfaux environ 420 m³/jour, soit environ 62 % de la consommation totale.

Tableau de consommation de l'eau communale en m³

Données en m³	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Utilisation / consommation pour l'année	189'501	213'058	248'728	258'851	184'382
Moyenne journalière env.	519.20	583.70	681.45	709.18	505.16
Production de nos sources (fourniture communale)	63'861	66'581	94'092	86'945	68'805
Achat au Consortium	125'640	146'477	154'636	136'642	115'577

Suite aux dysfonctionnements constatés dans la facturation de l'eau, le Conseil communal et l'administration ont effectué un travail conséquent pour remettre cette problématique à son juste niveau.

Les anomalies ayant été constatées fin 2019, les autorités communales se sont employées durant l'année 2020 à corriger les manquements de cette facturation (changement des radios défectueuses, contrôle pointu de la facturation, etc.).

Ce travail ayant été réalisé courant 2020, le détail des consommations et des pertes ne pourront pas être transmis dans le présent rapport puisque les chiffres ne correspondraient pas à la réalité. Par contre, le rapport de gestion 2021 donnera les indications précises sur les différentes consommations.

De plus, des contrôles pour déceler d'éventuelles fuites ont été effectués dans le secteur de la "Basse zone" (secteur depuis le ruisseau de la Sonnaz vers Givisiez-Corminboeuf). Ces contrôles n'ont révélé aucune fuite significative. Il est prévu de procéder, en 2021, à de nouvelles détections de fuites sur le reste du réseau d'eau.

Analyse de la qualité de l'eau

En plus des analyses mensuelles effectuées par le Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN), des prélèvements ont été effectués à deux reprises sur nos trois captages et à divers endroits sur le réseau d'eau potable de Belfaux.

L'analyse de ces prélèvements a démontré la conformité de la qualité de l'eau potable du réseau par rapport aux exigences du Laboratoire cantonal.

La teneur moyenne en nitrates de l'eau des sources communales est de 10 mg par litre. La dureté totale est en moyenne de 25 degrés français (°fH).

La problématique du taux de chlorothalonil dépassant les valeurs limites est toujours d'actualité. La commune de Belfaux s'est engagée auprès des Services de l'Etat de régler cette question dans le délai légal, soit 2 ans.

Directives pour les installateurs sanitaires

Une directive pour les installateurs sanitaires intervenant sur le réseau d'adduction d'eau communal a été approuvée par le Conseil communal.

Seuls les installateurs sanitaires qui en ont fait la demande et qui ont les qualifications requises pourront intervenir sur le réseau d'eau communale. De plus, un permis de fouille, une demande de raccordement ainsi qu'une procédure de relevé des conduites devront obligatoirement être fournis pour chaque intervention.

EVACUATION DES EAUX

Mise en séparatif Ecoles (secteur Nouvelle école)

Dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment scolaire, l'ancienne école a été mise en séparatif en 2019.

De plus, l'ECAB a demandé la pose d'un collecteur supplémentaire pour les eaux de ruissellement. Le Conseil communal a décidé de profiter des travaux pour implanter un collecteur d'eaux usées qui permettant de raccorder les quartiers du Rialet et d'En-Verdau. Ces travaux ont été effectués en 2020.

AESC (Association pour la gestion des eaux des bassins versants de La Sonnaz et La Crausaz)

L'AESC regroupe les communes d'Avry, de Belfaux, Corminboeuf, Courtepin, Givisiez, Gurmels, La Brillaz, La Sonnaz, Misery-Courtion et Prez.

L'AESC est composée d'un comité de gestion, un comité de direction et d'une assemblée des délégués.

Le Comité de gestion se compose d'un président, d'un vice-président, d'un bureau d'ingénieurs, d'un responsable d'exploitation de STEP et d'une secrétaire.

Le Comité de direction se réunit 3 à 4 fois par année pour gérer le bon déroulement de l'association et préparer les assemblées générales. Il est composé d'un membre par commune. La commune de Belfaux y est représentée par M. Gabriel Litzistorf, conseiller communal.

L'assemblée des délégués s'est réunie à deux reprises. Les délégués pour la commune de Belfaux sont Mme Rose-Marie Probst, syndique, M. Marc Lüthi, vice-syndic, et Mme Linda Giunta, conseillère communale.

Lors de ces séances, elle a, entre autres, adopté les comptes et le rapport de gestion 2019 et approuvé le budget 2021.

L'AESC a été fondée en 1984. Après une quarantaine d'années de services, les installations doivent, d'une part, subir une cure de jouvence et, d'autre part, être en mesure de traiter les micropolluants.

A la fin de l'année 2018, un bureau d'étude a été mandaté pour l'adaptation des nouvelles mesures pour l'horizon 2040. Les travaux visant à mettre à niveau les installations s'échelonneront sur une durée de 5 ans, tout en maintenant leur activité.

Les communes membres ont transmis à l'AESC leur équivalent-habitants pour l'horizon 2040 et un comité de rénovation de la STEP s'est constitué afin de définir le meilleur procédé pour traiter les micropolluants. Leur choix s'est porté sur un traitement à l'ozone, procédé qui a été approuvé par le Service de l'Environnement (SEn).

Les statuts de l'AESC ont été modifiés et approuvés par les communes membres dans le courant de l'année 2020. Ils entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Cette modification des statuts est principalement due à la fusion de plusieurs communes membres et à l'ancienneté des statuts qui dataient de 2007.

La clé de répartition des dépenses d'investissements pour la mise à niveau après déduction des recettes est financée par l'association des communes au prorata des habitants et équivalents-habitants souscrits pour les communes membres à l'horizon 2040.

En ce moment, aucun chiffre précis ne peut être donné, la mise à l'enquête devrait avoir lieu durant l'année 2021 afin d'obtenir les subventions de la Confédération.

ROUTES

Commission des routes

La Commission des routes a siégé à une seule reprise en raison des conditions sanitaires. Elle est composée de :

Président : M. Gabriel Litzistorf
Membres : M. Alain Bise
M. Yvan Chablais
M. Bertrand Guillaume, responsable technique
M. Daniel Hofstetter
M. Eric Mauron
M. Vincent Schickel
Mme Andréa Felder
M. Jérôme Bertschy, représentant de l'édilité
Secrétaire : M. Daniel Hofstetter

La Commission des routes a pour attribution de préavisier et traiter les objets relatifs aux domaines suivants :

- | | |
|----------------------|--|
| ✧ Routes | ✧ Mobilité |
| ✧ Eclairage public | ✧ Communications |
| ✧ Transports publics | ✧ Evacuation des eaux : eaux claires et eaux usées |

Mutations au sein de la Commission des routes

M. François Gendre, démissionnaire, a été remplacé par M. Yvan Chablais.

Entretien et rénovation des routes

Le Conseil communal, avec l'appui de la Commission des routes, a procédé aux travaux habituels d'entretien des routes, dans le respect des budgets alloués, entre autres :

Travaux VALTRALOC (VALorisation de la TRAversée de la LOCalité) et chemins AF (Améliorations Foncières)

Les travaux VALTRALOC ainsi que ceux relatifs à la réfection des chemins agricoles (Améliorations Foncières) sont terminés.

Seuls les signatures des conventions, les emprises de terrain et l'octroi des subventions pour les chemins AF empêchent le Conseil communal de présenter au Conseil général les décomptes finaux.

Réfection de la route de Corminboeuf

La réfection de la route de Corminboeuf, comprenant la pose d'un revêtement phono absorbant, la réfection des grilles de route, le remplacement des luminaires par du LED et les travaux édilitaires, est terminée.

Le décompte final sera présenté lors de la prochaine séance du Conseil général.

Accès à l'école (chemin des Ecoliers)

Un projet pour améliorer et sécuriser l'accès à l'école est en cours d'étude. Plusieurs variantes ont été proposées par le mandataire et le Conseil communal doit se déterminer sur la meilleure variante via une étude multicritères.

Dès que le choix du Conseil communal sera défini, le projet sera mis en examen préalable auprès des Services de l'Etat afin de vérifier sa conformité.

Le Conseil général sera informé du projet dès qu'il aura abouti et qu'il sera approuvé par le Canton.

Cheminement piétonnier La Crausaz

Une étude a été menée par un mandataire afin de vérifier la faisabilité de la construction d'un cheminement piétonnier depuis l'arrêt de bus du Château du Bois jusqu'au nouveau quartier de la Rosière. Ce cheminement est une exigence du Service de la Mobilité.

Après négociations avec les promoteurs du quartier de la Rosière, une convention de participation aux frais de construction a été signée et prévoit une participation à hauteur de 50 % par les deux parties.

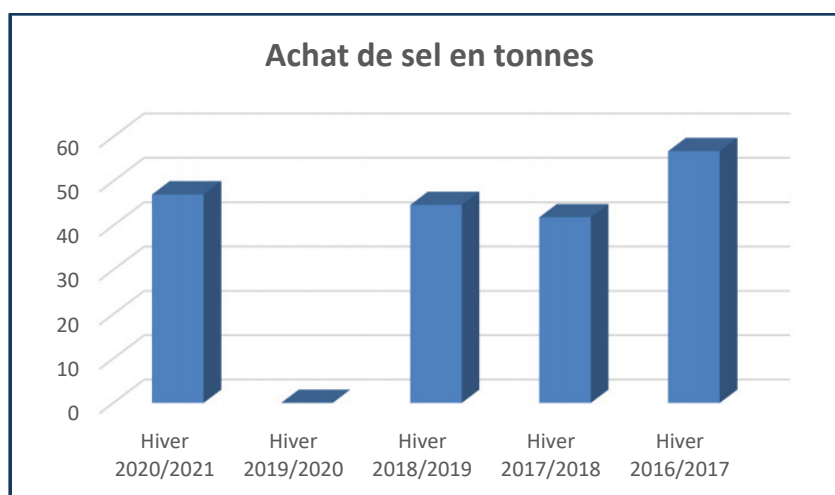
Le projet a été mis à l'enquête et est actuellement en cours d'examen auprès des Services de l'Etat.

Salage et sablage

La consommation de sel au 10 février 2021 a atteint 47 tonnes pour la période hivernale 2020/2021. Afin de profiter des prix attractifs et pour compléter notre silo, 22 tonnes de sel ont été acquises durant l'été. Etant donné que le début de l'hiver a été rigoureux, nous avons dû procéder à un nouvel achat de 47 tonnes de sel en décembre.

Le Conseil communal remercie chaleureusement les employés de l'édilité pour leur engagement de jour comme de nuit.

Ci-après, le comparatif de la consommation de sel sur les 5 dernières années :



Eclairage public

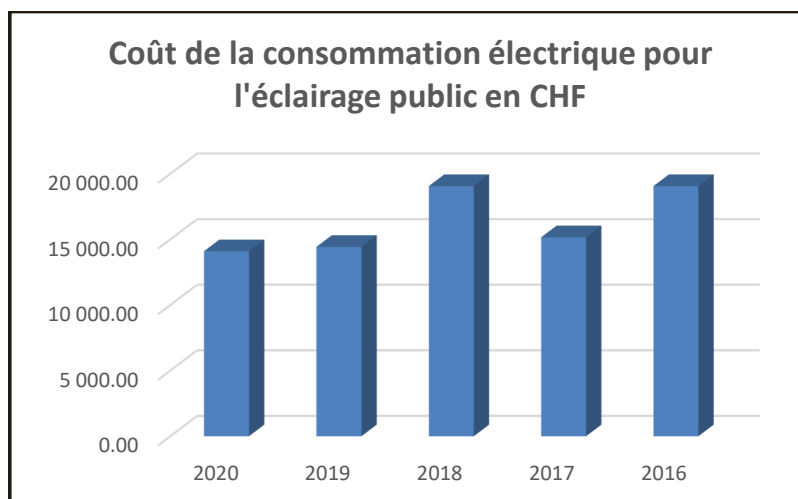
Le réseau d'éclairage public des routes est constitué de 306 luminaires, dont :

- 184 luminaires équipés de LED (60 % / +7 %)
- 84 luminaires équipés de lampes au sodium (27 % / - 8 %)
- 22 luminaires à lampes halogénures (7 %)
- 16 luminaires à tubes fluorescents (5 %)

Lors des travaux de réfection de la route de Corminboeuf, la commune en a profité pour remplacer les lampadaires existants par des luminaires LED, ce qui devrait engendrer une baisse du coût de la consommation électrique pour l'éclairage public.

A l'avenir, toute nouvelle installation sera équipée de LED (représentant une économie d'énergie de 60 à 65 %) avec abaissement de la consommation durant la nuit.

Ci-après, le comparatif du coût de l'éclairage public sur les 5 dernières années :



6. ENSEIGNEMENT ET FORMATION - ENGAGEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT - CYCLE D'ORIENTATION - SLPPI - PISCINE - TRANSPORTS SCOLAIRES - PATROUILLEURS ET PEDIBUS - CAMP DE SKI - MOBILIER SCOLAIRE – DEVOIRS SURVEILLÉS – BIBLIOTHEQUE – FUSION DU GRAND FRIBOURG

Responsable : Mme Muriel Frésard

Suppléant : M. Velko Stockel

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Situation COVID-19

Comment ne pas commencer le résumé de cette année scolaire sans aborder la douloureuse situation sanitaire autour de la pandémie de COVID-19.

La première mise à l'arrêt de l'école au printemps a été pour toutes et tous un choc, enfants comme enseignant-e-s. Les professionnels se sont mobilisés et se sont regroupés pour offrir un enseignement à distance le plus pertinent et efficace possible. Toutefois, après analyse des résultats, il s'avère que chez nous comme ailleurs, cette crise a été négativement vécue par les enfants qui ont vu leur progression être entravée et ralentie.

Dès la rentrée 2020-2021, des adaptations ont dû être mises en place pour tenir compte des besoins liés à l'absence de cours en présentiel durant 6 semaines.

Corps enseignant pour l'année scolaire 2020-2021

A la rentrée scolaire, l'école de Belfaux comptait 17 classes pour 333 élèves. Ci-après, l'attribution des classes pour l'année scolaire 2020 – 2021.

Classes	Titulaires	Classes	Titulaires
1-2H A	CASAGRANDE Mélissa	1-2H B	FRAGNIERE Sarah DELABAYS Sophie
1-2H C	HARDER Fabienne TARANTINO Nadine	1-2H D	SCHUMACHER Mariella
3H A	AOUISSAOUI Anne-Catherine SCHULTE-BAHRENBURG Marie	3H B	JULMY-BUTTY Céline BAERISWYL Adrienne
4H A	BOSCHUNG Daiana	4H B	TRIPET Isabelle DANG Toan
5H A	SCHNETZER Fanny SUDAN Amandine	5H B	SPÄNI Laetitia
6H A	FRAGNIERE Jacques FRAGNIERE Pascal	6H B	KARAKOC Cem
6H C	GRANDJEAN Christel BRUMEAUD Quentin		
7H A	BERTSCHY Marie-Claude JOVICIC Olivera	7H B	ZAUGG Yannick FRAGNIERE Pascal
8H A	SCHWALLER Christina	8H B	SOTTAS Carole

Français Langue Seconde	BAUDIN Sophie GODINAT-LACHAT Oriane UEBERSAX Catherine
Enseignante spécialisée	GERMANIER Aurélien COLLAUD Christelle POCHON Stéphanie
Enseignantes AC	BARRAS Isabelle FELLAY-AEBISCHER Véronique GAUCH Florence
Allemand 2-3-4H et immersion 5-6H	SCHULTE-BAHRENBURG Marie
Allemand 7-8H immersion	JOVICIC Olivera
La Bulle heureuse (appuis) La Bulle curieuse	GODINAT-LACHAT Oriane

Nous remercions toutes ces personnes pour leur engagement.

Mutations au sein du corps enseignant

Nous vous communiquons ci-après les diverses mutations intervenues au sein du corps enseignant :

Arrivées

- Mme Adrienne Baeriswyl, domiciliée à Belfaux
- Mme Olivera Jovicic, domiciliée à Fribourg
- Mme Nadine Tarantino, domiciliée à Fribourg

Départs

Départs à la retraite

- M. Christophe Thode
- Mme Marie-Dominique Lambert

Départs

- Mme Lucie Moret, rassemble ses unités d'enseignement dans un autre établissement
- Mme Lucie Lauper poursuit ses études
- Mme Donjeta Ademi poursuit ses études
- Mme Fanny Pillonel poursuit ses études

Conseil des parents

Le Conseil des parents est composé des personnes suivantes :

Mme Maria José Marques Gonçalves	Parent élève 1H
M. Agron Alili	Parent élève 2H
Mme Amira Bahri Ksouri	Parent élève 3H
Mme Caroline Benoît	Parent élève 4H
Mme Anne Leuba	Parent élève 5H
Mme Martine Roulin	Parent élève 6H
Vacant	Parent élève 7H
Mme Blerta Santos Muriqi	Parent élève 8H
Mme Christine Angéloz	Représentante APE
Mme Carole Sottaz	Corps enseignant
Mme Mariella Schumacher	Corps enseignant
M. Stéphane Sugnaux	Responsable d'établissement
Mme Muriel Frésard	Conseillère communale

A la fin de l'hiver, le Conseil des parents a mis en place une soirée d'informations et de sensibilisation aux dangers d'internet en collaboration avec le Centre de compétences informatique de l'Etat Fritic, la Brigade des mineurs et la Médiation scolaire cantonale.

L'activité du Conseil des parents s'est ensuite mise en veille durant la période de confinement.

La Bulle Heureuse et la Bulle Curieuse

Les projets de la Bulle Heureuse et de la Bulle Curieuse se sont poursuivis en 2020. Les élèves ont été placés selon les besoins et les profils dans l'une des deux lorsque des mesures d'aides particulières étaient nécessaires.

Education musicale en immersion

Le projet communal d'appui à l'apprentissage de la langue partenaire en allemand pour l'éducation musicale a été complété cette année par l'introduction d'un cours d'éducation en allemand auprès des classes de 7H et 8H. La responsabilité de ces leçons a été confiée à une nouvelle enseignante diplômée bilingue de la HEP Fribourg, Mme Olivera Jovicic.

Les leçons en allemand pour les élèves de 2H, 3H et 4H dispensées par Mme Schulte-Bahrenberg se sont poursuivies en 2020. A noter que ces projets concernant l'enseignement de la langue partenaire ont été validés au niveau cantonal dans le concept de promotion des langues.

CYCLE D'ORIENTATION

Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français

Les délégués de la commune pour l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français sont Mme Rose-Marie Probst, syndique, M. Marc Lüthi, vice-syndic, et Mme Chantal Barras, conseillère communale.

Mme Muriel Frésard, conseillère communale, est membre du comité, qui a siégé 5 fois durant l'année 2020, ainsi que membre du Bureau du Comité de direction, qui, lui, s'est rencontré à 8 reprises. L'Assemblée des délégués s'est quant à elle réunie à une seule reprise.

Service intercommunal de psychologie, de logopédie et de psychomotricité de la Sarine et du Haut-Lac (SLPPI)

Le comité de gestion du SLPPI s'est réuni à une seule reprise. La commune de Belfaux est représentée au comité de gestion par Mme Muriel Frésard, conseillère communale, qui a également participé au recrutement de plusieurs psychologues scolaires.

PISCINE

Association de la piscine de Courtepin (ACPC)

Le comité de l'ACPC s'est réuni à 4 reprises. L'Association a tenu une seule assemblée des délégués. Mme Muriel Frésard, conseillère communale, est membre du comité. Les déléguées sont Mmes Rose-Marie Probst, syndique, et Chantal Barras, conseillère communale.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Bus scolaires

La commune de Belfaux possède 2 bus scolaires, conduits en alternance par 4 chauffeurs expérimentés et qui continuent de se former régulièrement. Une ligne effectue le parcours suivant : Cutterwil – école – retour. La deuxième effectue le parcours suivant : Autafond – école – retour.

Les chauffeurs conduisent également les élèves aux cours de natation à la piscine de Courtepin, ainsi qu'à certaines sorties scolaires.

PATROUILLEURS ET PEDIBUS

Patrouilleurs

Les élèves des classes de 7H qui fonctionnent comme patrouilleurs suivent une formation dispensée par la police. Vu les conditions sanitaires liées au COVID-19, les élèves n'ont pas pu bénéficier du traditionnel vol en avion depuis l'aérodrome d'Ecuvillens.

Pédibus

Belfaux a pour le moment une ligne Pédibus, un accompagnement à pied par des parents bénévoles d'enfants sur le parcours de leur domicile à l'école et vice versa.

CAMP DE SKI

Camp de ski

En raison de la situation pandémique du COVID-19, le camp de ski a été annulé, au grand dam des élèves.

DEVOIRS SURVEILLES

Service des devoirs surveillés

Une quinzaine d'étudiants, sous la responsabilité de Mme Florence Bangerter, assurent l'aide aux devoirs surveillés.

BIBLIOTHEQUE REGIONALE

Bibliothèque régionale de Belfaux

L'Association de la bibliothèque régionale de Belfaux regroupe les communes de Belfaux et Corminboeuf. Mme Muriel Frésard, conseillère communale, en est la présidente.

Le comité de l'Association de la bibliothèque régionale de Belfaux s'est réuni à une seule reprise en 2020.

La commune de Belfaux participe à raison de CHF 15.-- par habitant et par année au fonctionnement de la bibliothèque. De plus, elle met gratuitement les locaux à disposition et prend à sa charge les travaux de conciergerie et de nettoyages.

Ouverture hebdomadaire

En 2020, la bibliothèque a été fermée du 15 mars au 26 mai, suite au semi-confinement imposé par le Conseil fédéral. Durant ce laps de temps, les bibliothécaires ont mis sur pied un service de prêts à distance.

De mai à décembre, la bibliothèque a fonctionné en horaire réduit à cause des mesures mises en place par le Conseil communal au sein du bâtiment scolaire.

Documents à disposition et lecteurs

12'972 documents sont à disposition, dont :

409 livres audio	2'368 bandes dessinées	2'071 documentaires
4'504 romans	201 mangas	3'088 albums
218 DVD	522 revues	6'723 livres numériques

En 2020, la Bibliothèque a enregistré :

Achats	Dons	Documents désherbés
▪ 1'018 documents 226 pour adultes 792 pour enfants	▪ 152 documents	▪ 1'238 documents

804 lecteurs actifs en 2020 répartis comme suit :

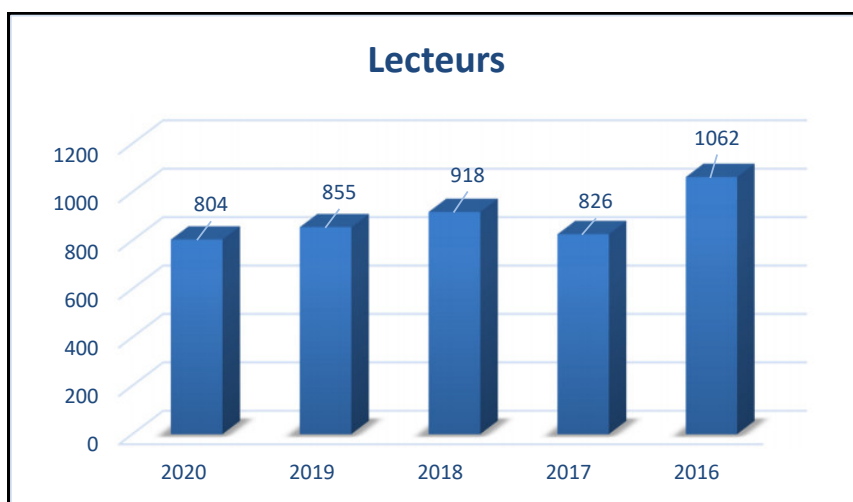
Catégories de lecteurs

Précolaires	465
Scolaires	578
Etudiants	2
Adultes	162

Provenance des lecteurs

Belfaux	465
Corminboeuf	276
Autres communes	63

Statistiques des lecteurs sur 5 ans



Prêts

6'643 visites effectuées pour 804 lecteurs, dont 117 nouveaux comptes, et 30'009 prêts répartis comme suit :

- Belfaux	17'833
- Corminboeuf	8'177
- Autres	3'999

FUSION DU GRAND FRIBOURG

Fusion du Grand Fribourg

Pour rappel, le projet de fusion des communes du Grand Fribourg a été lancé à la demande des communes d'Avry, de Belfaux, de Corminboeuf, de Fribourg, de Givisiez, de Granges-Paccot, de Marly, de Matran et de Villars-sur-Glâne.

Sous la conduite d'un comité de pilotage présidé par le Préfet de la Sarine, les 36 délégués des communes du périmètre avaient pour mission de soumettre à la population des communes concernées un projet de convention de fusion d'ici 2020.

Le Bureau

Le Bureau du comité de pilotage se compose du Préfet de la Sarine, du vice-président du comité de pilotage et des vice-présidentes de l'Assemblée constitutive. Cet organe appuie le président dans le suivi du projet et dans la coordination avec les différentes parties prenantes.

La commune de Belfaux n'est pas représentée au Bureau.

Le Comité de Pilotage (CoPil)

Le CoPil se compose d'un représentant par commune et du Préfet de la Sarine, qui le préside. Il gère la conduite opérationnelle du projet, veille au respect de la planification et assure la coordination des différents groupes de travail.

Le Copil se réunit environ une fois par mois. La commune de Belfaux y est représentée par Mme Muriel Frésard, conseillère communale.

Le vote consultatif aurait dû avoir lieu en mai 2020. Il a été déplacé pour cause de COVID-19. En effet, il n'était pas possible de mener campagne compte tenu des restrictions sanitaires. Le calendrier initial a donc été complètement revu et les prochaines échéances sont les suivantes :

- La date du 8 septembre 2021 a été réservée pour une information à la population de Belfaux, pour autant que la situation sanitaire le permette
- Le vote consultatif est prévu le 26 septembre 2021 (puis demande d'adaptation du périmètre provisoire en fonction des résultats)
- Le vote définitif en automne 2022
- Il y aura un référendum financier obligatoire, donc une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 semble réaliste

Concernant le taux d'impôt, il sera recalculé. En effet, le COVID aura un impact conséquent sur les finances communales, de même que le passage à MCH2 et la baisse du taux d'imposition des personnes morales décidée par l'Etat.

Les groupes de travail se remettent à l'ouvrage afin d'actualiser le projet de convention de fusion.

Pour de plus amples renseignements sur le projet de fusion du Grand Fribourg, vous pouvez consulter le site : <https://grandfribourg.ch>

7. ENERGIE ET ENVIRONNEMENT – GESTION DES DECHETS - AGRICULTURE ET DOMAINES – FORETS - AFFAIRES MILITAIRES – PROTECTION DE LA POPULATION - SERVICE DU FEU – NATURALISATIONS

Responsable : Mme Linda Giunta
Suppléant : M. Gabriel Litzistorf

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

Commission de l'énergie et de l'environnement

Cette commission ne s'est pas réunie durant l'année 2020. Selon la loi cantonale, cette commission n'est pas obligatoire. Le Conseil communal n'a donc pas souhaité prendre des risques inutiles durant cette période marquée par le COVID-19. La Commission de l'énergie et de l'environnement est composée de :

Présidente : Mme Linda Giunta
Membres : M. Romain Bapst
M. Philippe Clapasson jusqu'au 31 mars
M. Dominique Corpataux
M. Thierry Defaux
M. Nicolas Jobin
Mme Greetje Maertens
M. Felix Schmid
Mme Anne-Colette Schmutz
M. Nicolas Jobin
M. Bertrand Guillaume, responsable technique
Secrétaire : Mme Laurence Aebischer

Centrale de chauffage avec une chaudière à bois de forêt de 1'200 kW et une chaudière à gaz naturel de 1'500 kW (BELCAD)

La centrale de chauffage à bois/gaz avec réseau de chauffage à distance alimente 50 sous-stations situées dans des bâtiments communaux, publics et privés. L'alimentation en bois du silo est assurée par Forêts-Sarine.

L'installation d'une deuxième chaudière à bois est en cours d'étude par Groupe E Celsius.

Statistiques pour 2020

➡ Nombre total d'immeubles raccordés	50
➡ Longueur du réseau	3'362 m
➡ KWh produits / consommés ou facturés	
- Energie produite	4'326 MWh
- Energie vendue	3'626 MWh
- Energie produite avec le gaz	1'252 MWh (29 %)
➡ Energie produite par le bois	3'074 MWh (71 %)

Installation photovoltaïque sur la halle de sports et sur l'extension du bâtiment scolaire

Une surface de 758 m² de panneaux solaires photovoltaïques, qui correspond à une puissance nominale de 121 kW, a été installée fin 2012 sur les toitures de la halle de sports et de la partie "surélévation" du bâtiment scolaire. En 2020, seuls 66'921 KWh ont été produits pour un déficit brut de CHF 1'404.40. Un problème technique a été remarqué récemment et a péjoré la production d'électricité. Ce dysfonctionnement a été signalé à notre prestataire et est en phase d'être résolu.

Vous trouverez ci-après l'évolution de la production sur les 5 dernières années :

Récapitulatif	2020	2019	2018	2017	2016
KWh prévus	122'400.00	122'400.00	122'400.00	122'400.00	122'400.00
KWh produits	66'921.00	115'516.00	115'985.00	100'668.00	93'018.00
Gain brut prévu en CHF	18'336.00	18'336.00	18'336.00	18'336.00	18'336.00
Gain brut réalisé en CHF	11'376.60	19'620.20	21'740.00	13'025.12	11'589.08
Coûts en CHF amort+intérêt	12'781.00	12'781.00	13'633.30	13'633.30	13'663.17
Gain net réalisé en CHF	-1'404.40	6'839.20	8'107.00	-608.18	-2'074.09

Démarche en vue de la certification Cité de l'Energie

Le Conseil communal a toujours comme objectif d'adhérer au programme "Cité de l'Energie", mais il a décidé pour l'instant de mener les actions prévues dans le Plan des énergies déposé avec le PAL et de planifier des actions pour les prochaines années.

EETI (Entreprise d'Endiguement du Tigulet)

Commission exécutive EETI

La Commission exécutive de l'EETI s'est réunie à 2 reprises. Elle est composée de :

Présidence :	M. Vladimir Colella	commune de Givisiez
Vice-présidente :	Mme Rose-Marie Probst	commune de Belfaux
Membres :	Mme Chantal Angéloz	commune de Corminboeuf
	M. Dario Viel	commune de Corminboeuf
	M. Marcel Tortorella	commune de Givisiez
	Mme Linda Giunta	commune de Belfaux

Secrétaire-comptable : Mme Laurence Aebischer

Conseiller technique : M. Jean-Claude Spicher

Lors de ces séances, la commission a approuvé les comptes 2019, le budget 2021, et a continué à suivre de près l'évolution des travaux suite à la pollution du Tigulet le 13 novembre 2019.

Travaux d'entretien

Un curage ponctuel du Tigulet à Corminboeuf a été effectué durant l'été.

GESTION DES DECHETS

Groupe de travail de la déchetterie

Le groupe de travail de la déchetterie s'est réuni à une seule reprise en raison de la crise pandémique du COVID-19. Il est composé de :

Présidente : Mme Linda Giunta conseillère communale
Membres : M. Romain Bapst membre de la commission énergie et environnement
 M. Dominique Corpataux membre de la commission énergie et environnement
 M. Nicolas Jobin membre de la commission énergie et environnement
 M. Guy Stern responsable de la déchetterie
 M. Bertrand Guillaume responsable technique
Secrétaire : Mme Laurence Aebischer

Lors de cette séance, le groupe de travail a débattu de la nouvelle mesure concernant la récolte des encombrants et a mandaté un bureau spécialisé pour effectuer un audit sur la récolte des déchets et la gestion de la déchetterie.

Horaire d'ouverture de la déchetterie et informations

L'horaire d'ouverture de la déchetterie n'a pas été modifié en 2020. Celui-ci représente 14 ½ par semaine.

La récolte des déchets encombrants a par contre été modifiée. Elle ne se déroule plus qu'une semaine par mois, en principe la dernière semaine de chaque mois, ceci afin de pouvoir garantir une meilleure surveillance.

Le "MEMODéchets" édité en 2020 vous donne toutes les informations relatives à la déchetterie.

Gestion des déchets 2020

Vous trouverez, ci-après, le comparatif sur 5 ans du tonnage des différentes matières récoltées à la déchetterie ou lors du ramassage des ordures ménagères :

Déchets [to]		2020	2019	2018	2017	2016
Recyclable	Papier et carton	262 14%	275	281	284	284
	Verre	179 9%	143	168	161	152
	PET	17 1%	20	19	19	16
	Matériaux ferreux	46 2%	45	24	22	23
	Alu et fer blanc	8 0%	6	6	6	6
	Déchets inertes	93 5%	88			
	Appareils électriques	17 1%	16			
	Compostage	599 32%	636			
Non-recyclable	Ordures ménagères	483 25%	440	412	409	413
	Objets encombrants	194 10%	299	309	302	298
		1'898 100%	1'968			

	2020	2019
Nbre d'habitants (31.12.2020)	3'363 hab	3'276 hab
Tonnage de déchets recyclables	1'221 to	1'229 to
Tonnage de déchets non-recyclables	677 to	739 to
Tonnage total des déchets	1'898 to	1'968 to
Poids/habitant de déchets recyclables	363 kg/hab	375 kg/hab
Poids/habitant de déchets non-recyclables	201 kg/hab	226 kg/hab
Poids/habitant de déchets total	564 kg/hab	601 kg/hab

Il est à noter que le tonnage des déchets encombrants a fortement baissé par rapport à 2019.

SACCO

Les communes membres de l'entente intercommunale pour la gestion commune du prélèvement de la taxe sur l'enlèvement des ordures SACCO sont les suivantes : Avry, Belfaux, Corminboeuf, Corserey, Grolley, La Brillaz, La Sonnaz, Marly, Matran, Noréaz, Ponthaux et Prez-vers-Noréaz. La déléguée pour la commune de Belfaux est Mme Linda Giunta, conseillère communale.

Il n'y a pas eu d'assemblée en 2020 en raison de la situation pandémique du COVID-19.

La commune de Grolley a été désignée en tant que commune siège. C'est elle qui établit les décomptes mensuels des taxes pour l'entente intercommunale.

SAIDEF (Société Anonyme pour l'Incinération des Déchets du canton de Fribourg)

Une seule assemblée générale ordinaire a eu lieu le 3 juin en non présenteielle, à Posieux. La déléguée pour la commune de Belfaux est Mme Linda Giunta, conseillère communale.

Les actionnaires ont approuvé les comptes, le rapport de gestion 2019 et réélu le même organe de révision qu'en 2019 pour l'exercice 2020. Le Conseil d'administration a également proposé d'élire pour la fin de la période en cours (2017-2022), un nouveau membre, M. Etienne Ruegg, représentant l'Etat de Vaud.

Ces décisions ont été communiquées par voie circulaire.

FORETS

Forêts-Sarine

Forêts-Sarine est une corporation de droit public composée de 30 partenaires publics qui regroupe environ 2'600 hectares de forêt qui se répartissent comme suit :

- propriétés communales (24 communes)
- propriétés de l'Etat de Fribourg (forêts domaniales réparties dans différents massifs, y compris les forêts appartenant à la Fondation de l'Abbaye d'Hauterive)
- autres propriétés publiques (Bénéfice curial de Matran et de Treyvaux, Paroisse de Belfaux et de Marly)

La commune de Belfaux y possède une surface de 70 hectares.

Chacun de ces partenaires participe financièrement selon une clé de répartition définie dans les statuts de l'entreprise.

Mission de la Corporation

La mission de Forêts-Sarine se concentre sur :

- l'exploitation et la mise en valeur des produits de la forêt, y compris pour la production d'énergie
- la protection des régions à risque contre les dangers naturels
- l'entretien des sentiers et des structures d'accueil du public en forêt
- la promotion de la biodiversité en forêt
- les conseils et propositions de collaboration aux propriétaires forestiers
- la réalisation de travaux mandatés par les communes ou les propriétaires publics ou privés

Quelques actions menées durant l'année 2020

- construction d'un nouveau centre forestier à Lentigny
- sous le titre "Diversité des forêts" exposition temporaire installée durant le mois de septembre dans la forêt de Belfaux
- mise en place d'un groupe de travail ayant pour objectif la création de réseaux VTT officiels et de qualité afin de canaliser les cyclistes et assurer ainsi un espace de tranquillité suffisante pour la faune. La démarche cherche également à instaurer une charte de comportement à adopter entre les différents utilisateurs de la forêt
- réalisation d'un reportage, en collaboration avec la Télévision suisse romande et les responsables de l'Emission TTC (Toutes Taxes Comprises) dont les thèmes principaux ciblaient la rentabilité des forêts ainsi que l'entretien des forêts et l'accès au public

Comité de direction et Assemblées générales

La corporation est dirigée par un comité de direction composé de :

Présidence :	M. Nicolas Lauper	syndic de la commune Le Mouret
Membres :	M. Jean-Noël Gendre	vice-syndic de Neyruz
	Mme Anita Gumy	conseillère communale d'Hauterive
	M. Maurice Horner	conseiller communal de Marly
	Mme Rose-Marie Probst	syndique de Belfaux
	M. Frédéric Schneider	ingénieur forestier du 1er arrondissement du Service des forêts et de la nature de l'Etat de Fribourg
	M. Adrien de Steiger	propriétaire forestier, représentant des propriétaires privés

Le comité de direction a siégé à 10 reprises et s'est occupé entre autre de :

- l'établissement du plan de gestion 2020-2024
- travaux ayant pour objet une sensibilisation générale à la promotion et l'utilisation du bois énergie. Diverses séances ont eu lieu avec les milieux concernés : Conseil d'Etat, Groupe E et diverses communes (Corminboeuf, Cottens, Fribourg, etc.) dans le cadre de projets d'extension de leur CAD, dans le but d'entamer des démarches destinées à prioriser le bois énergie par rapport au gaz

- Il a convoqué 2 assemblées générales :

Le 30.09.2020 : l'assemblée générale des Propriétaires publics et privés qui a eu lieu à l'Auberge du Chêne, à Chénens, avec au préalable la visite d'une exploitation de bois bostryché

Le 15.10.2020 : l'assemblée générale des comptes 2019 et du budget 2021 qui a eu lieu au restaurant de la Gare, à Grolley

La commune de Belfaux y est représentée par Mme Linda Giunta, conseillère communale, et par M. Romain Bapst, membre de la Commission d'énergie et d'environnement

Visite annuelle des forêts de Belfaux

La visite annuelle de nos forêts s'est déroulée le 16 septembre. M. Frédéric Schneider, ingénieur forestier auprès du Service des Forêts et de la Nature (SFN) et M. Bertrand Zamofing, directeur de la Corporation forestière Forêts-Sarine, étaient accompagnés d'une délégation communale composée de Mme Rose-Marie Probst, syndique, Mmes Chantal Barras, Muriel Frésard et Linda Giunta, conseillères communales, ainsi que MM. Marc Lüthi, vice-syndic, M. Gabriel Litzistorf, conseiller communal, et M. Bertrand Guillaume, responsable technique.

Dans son rapport, le Service cantonal des Forêts et de la Nature a relevé les points suivants :

- Forêt du Tiquelet:
 - entretien de la forêt protectrice rive gauche planifiée cet automne
 - évacuation des blocs entreposés en lisière de forêt à organiser à cette occasion
- Forêt des Devins :
 - le traitement de lisière a produit une très belle structure riche en végétation arbustive.
- Stand de tir de Chésopelloz
 - introduire une demande de remise à ciel ouvert du ruisseau auprès du Département fédéral de la défense
 - éventuellement planter un chêne/tilleul entre les deux chemins dans le talus ou une allée d'arbres de haute futaie

La commune remercie les intervenants pour cette visite très intéressante de ses domaines.

PROTECTION DE LA POPULATION

Entente intercommunale ORCOC

Vu les restrictions liées au COVID-19, l'Entente intercommunale ORCOC (Organe Communal de Conduite) n'a tenu qu'une seule séance en 2020. Les communes regroupées sont Belfaux, La Sonnaz, Grolley et Ponthaux. Elle est composée de :

Président :	M. Christian Clément	Commune de La Sonnaz
Vice-présidente :	Mme Linda Giunta	Commune de Belfaux
Membres :	Mme Corinne Lambert	Commune de Grolley
	M. Bernard Zbinden	Commune de Ponthaux
	M. Pierre Vonlanthen	Chef ORCOC
Secrétaire :	Mme Josiane Angéloz	

L'assemblée du 19 mars relative aux comptes 2019 a été annulée. L'approbation des comptes s'est faite par voie circulaire.

L'assemblée du 24 septembre s'est déroulée en présentiel. Elle a, entre autres, approuvé le budget 2021 et pris connaissance des mesures mises sur pied par l'Etat-major de l'ORCOC pour lutter contre le COVID-19 et lors des canicules de la fin juillet. Elle a également pris note que la Loi sur la défense incendie et les secours (LDIS) qui devrait vraisemblablement entrer en vigueur en 2023, prévoit de supprimer les ORCOC et de centraliser le tout au niveau du canton.

Mutations au sein de l'entente intercommunale ORCOC

Aucune mutation n'est intervenue au sein de l'entente intercommunale ORCOC durant l'année 2020.

Etat-major ORCOC

L'état-major ORCOC est composé comme suit :

Chef ORCOC :	M. Pierre Vonlanthen	La Corbaz
Membres :	M. Jean-Pierre Barras	Belfaux
	M. Emile Collaud	Grolley
Secrétaire :	M. Michel Sallin	Belfaux

Cet état-major a été mis sur pied pour intervenir et diriger en cas de crise en lieu et place du Conseil communal qui doit déjà assumer ses responsabilités le moment venu. L'ORCOC est prêt à faire face à différents événements extraordinaires qui pourraient survenir, à savoir :

- accidents avec victimes multiples
- épidémies et pandémies
- canicules et sécheresse
- pannes d'électricité de longue durée ou pollution de l'eau

Mutations au sein de l'état-major ORCOC

Aucune mutation n'est intervenue au sein de l'état-major ORCOC durant l'année 2020.

SERVICE DU FEU

Commission intercommunale du Corps des Sapeurs-Pompiers de Sarine-Nord (CSP de Sarine-Nord)

Le CSP de Sarine-Nord regroupe les communes de Belfaux, Grolley, La Sonnaz et Ponthaux. M. François Vallat est le commandant du feu.

La Commission intercommunale du CSP de Sarine-Nord s'est réunie à 2 reprises soit 1 assemblée ordinaire et 1 assemblée extraordinaire. Elle est composée de :

Président :	M. Christian Clément	Commune de La Sonnaz
Vice-présidente :	Mme Linda Giunta	Commune de Belfaux

Membres :	Mme Corinne Lambert M. Bernard Zbinden M. François Vallat Mme Monique Favre	Commune de Grolley Commune de Ponthaux Commandant du feu Commandante remplaçante du feu
Secrétaire :	Mme Josiane Angéloz	

Vu les restrictions liées au COVID-19, la séance ordinaire du 19 mars relative aux comptes 2019 a été annulée. L'approbation des comptes 2019 s'est faite par voie circulaire.

La séance ordinaire du 24 septembre s'est par contre déroulée en présentiel. La commission a, entre autres,

- approuvé le budget 2021
- décidé de faire réparer le tonne-pompe qui date de 1983 puis de le passer à l'expertise afin de pouvoir l'utiliser encore deux ans étant donné que, lors de l'entrée en vigueur de la LDIS, les véhicules d'intervention seront la propriété de l'ECAB et non plus des corps de sapeurs-pompier
- décidé d'augmenter les soldes des pompiers comme suit à partir de 2021 :
 - exercices de formation : pour les officiers CHF 20.-- au lieu de CHF 15.--
pour les sous-officiers CHF 20.-- au lieu de CHF 14.--
pour les machinistes CHF 17.-- au lieu de CHF 13.--
pour les sapeurs-pompier CHF 17.-- au lieu de CHF 12.--
 - pour les interventions, service de police et divers : pour tous les sapeurs-pompier CHF 25.-- au lieu de CHF 22.--.

Les tarifs actuels des soldes de sapeurs-pompier dataient de 2008 et sont, à ce jour, les plus bas du Grand Fribourg si ce n'est du canton.

- pris note que, lors de l'entrée en vigueur de la LDIS, 35 à 40 bases de départ seront réparties dans le canton non pas selon les limites territoriales mais en fonction des risques. De ce fait, Belfaux, vu sa situation géographique, devrait être le siège d'une base de départ, ce qui signifie qu'il faut étudier où mettre cette base de départ et prévoir les investissements financiers importants qui y seront liés.

La séance extraordinaire du 14 décembre a également eu lieu en présentiel. Lors de cette séance, les communes membres de l'Entente intercommunale pour la gestion du CSP de Sarine-Nord ont accepté la proposition de l'ECAB de mettre à sa disposition, à partir de janvier 2022, un véhicule tonne-pompe neuf sur la base d'un contrat de location. L'ECAB sera propriétaire du véhicule et la location est fixée à CHF 2'000.-- par mois jusqu'à ce que la LDIS entre en vigueur.

Mutations au sein de la Commission intercommunale du CSP de Sarine-Nord

Aucune mutation n'est intervenue au sein de la Commission intercommunale du CSP de Sarine-Nord durant l'année 2020.

Activités 2020 du CSP de Sarine-Nord

Effectifs

Effectifs 2020 : 72 personnes dont 8 dames

Provenance des membres du CSP de Sarine-Nord

▪ Belfaux	12 personnes	▪ Grolley	23 personnes
▪ La Sonnaz	5 personnes	▪ Ponthaux	21 personnes
▪ Autres communes	11 personnes		

Pour le CSP de Sarine-Nord comme pour l'humanité toute entière, l'année 2020 fut difficile à cause de la pandémie de COVID-19. Les sapeurs-pompiers ont dû redoubler de prudence, respecter évidemment les gestes barrières, à savoir le port du masque et la désinfection des mains. Des règles essentielles mises en œuvre qui ont jusqu'à aujourd'hui permis au CSP de Sarine-Nord d'assumer toutes ses missions au service des collectivités et de la population.

Pendant certaines périodes, les exercices avec un trop grand nombre de personnes ont été déconseillés voire interdits. Le CSP et son Etat-major se sont bien évidemment conformés auxdites directives émanant soit des autorités fédérales et cantonales ou du département prévention et intervention de l'ECAB. Il a donc été nécessaire de supprimer ou reporter certains exercices ou de les multiplier avec des effectifs réduits et dimensionnés aux risques potentiels.

De même, quasiment toutes les manifestations ayant été reportées ou annulées, peu de services de police de route ont été assumés. Par contre toutes les interventions ont été gérées avec des effectifs adaptés.

L'Etat-major et le commandant remercient chaque membre du CSP de Sarine-Nord pour la disponibilité et l'engagement démontrés tout au long de l'année 2020.

Heures d'exercices ou de formations

▪ 5 séances d'état-major	76 ½ heures
▪ 3 cours de cadres	151 ¾ heures
▪ 2 exercices pour la totalité du corps	252 ½ heures
▪ 6 exercices de protection respiratoire	410 heures
▪ 1 cours de chauffeurs-machinistes	28 ¼ heures

Interventions

Le CSP de Sarine-Nord est intervenu pour un total de 473 heures soit, entre autres, pour les sinistres suivants :

- feu de cheminée
- inondations
- incendies de cave, appartements, ferme
- sauvetage chien et chat
- plusieurs alarmes automatiques

Service de police

La police des routes a, quant à elle, réalisé 207 ¾ heures. En cette période de COVID-19, la majorité des manifestations qui devaient se dérouler dans les communes membres du CSP de Sarine-Nord et dans le Grand Fribourg ont été annulées. Par contre, elle a assuré la circulation aux abords des déchetteries des communes membres du CSP de Sarine-Nord.

Toutes ces formations et ces services représentent un montant de CHF 37'712.-- à répartir entre les communes membres du CSP de Sarine-Nord selon le nombre d'habitants de chacune des communes.

Administratif

Le rapport 2019 du CSP de Sarine-Nord a eu lieu le 24 janvier 2020, à Ponthaux. Le CSP de Sarine-Nord a également participé en délégation à l'assemblée de district le 7 février, à Fribourg. Par contre, l'assemblée cantonale des sapeurs-pompiers, qui devait avoir lieu le 20 mars, à Estavayer-le-Lac, a été annulée à cause du COVID-19.

NATURALISATIONS

Commission des naturalisations

La commission des naturalisations s'est réunie à une seule reprise. Elle est composée de :

Présidente : Mme Anne-Marie Schmid Kilic
Membres : Mme Joëlle Schickel
M. Nicolas Bapst
M. Daniel Etter
M. Frédéric Oberson
M. Aurèle Schaller
Mme Linda Giunta, représentante du Conseil communal
Secrétaire : Mme Josiane Angéloz

Mutations au sein de la Commission des naturalisations

Aucune mutation n'est intervenue au sein de la Commission des naturalisations en 2020.

Activités de la Commission des naturalisations

La Commission des naturalisations a traité un seul dossier d'une personne pour lequel elle a émis un préavis favorable. Par la suite, le Conseil communal a suivi le préavis de la commission des naturalisations et octroyé le droit de cité de Belfaux à cette personne.

12 personnes pour 6 dossiers traités en 2019 ont obtenu la naturalisation suisse avec droit de cité de Belfaux en 2020. Vu les conditions liées au COVID-19, la réception des personnes ayant obtenu la naturalisation suisse en 2020 a été annulée et reportée à une date ultérieure.

8. FINANCES ET IMPOTS - ECONOMIE – CIMETIERE - POLICE

Responsable : Mme Jacqueline Gury Racine jusqu'au 28 février
M. René Andrey depuis le 8 septembre
Suppléante : Mme Chantal Barras

FINANCES ET IMPOTS

L'année 2020 a été profondément marquée par l'affaire de l'ancien boursier et l'introduction au 1^{er} janvier 2021 du nouveau plan financier MCH2 (Modèle comptable harmonisé) qui remplace MCH1.

L'affaire de l'ancien boursier

- Engagement d'un nouveau boursier qui a démissionné pour fin octobre 2020
- Mise à jour et correction des malversations de la comptabilité
- Introduction d'une cellule d'accompagnement pour participer à l'exécution de ces tâches
- Engagement d'une nouvelle boursière dès début novembre 2020, avec le titre d'administratrice des finances dès janvier 2021
- Nomination d'une commission du contentieux dans le but de gérer les arriérés de paiement
- Réorganisation du service financier. Trois employées de l'administration communale

Introduction au 1^{er} janvier 2021 de MCH2 avec comme conséquences (imposées par MCH2)

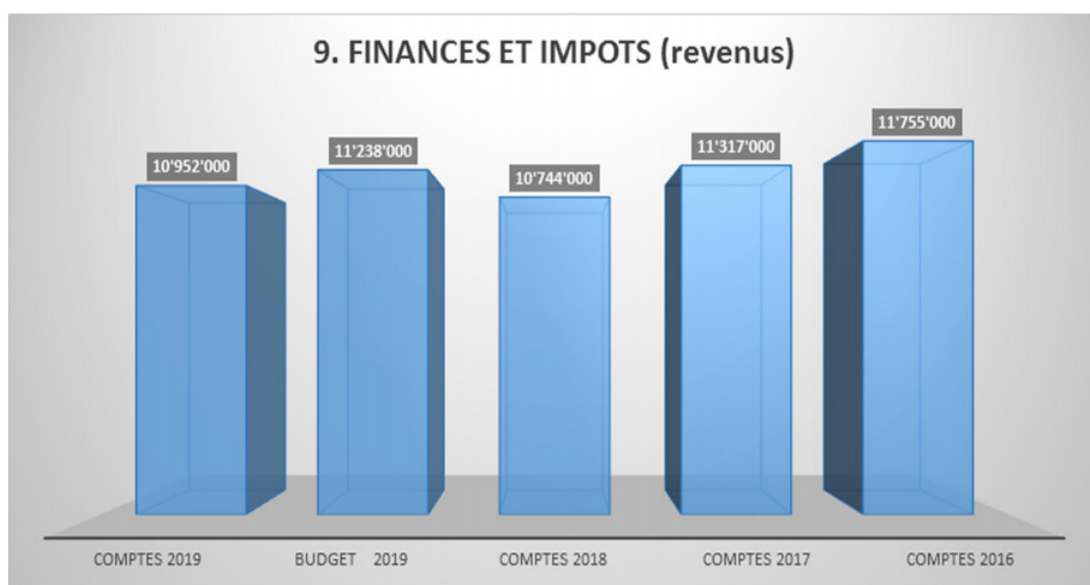
- Introduction d'un règlement des finances
- Revalorisation des patrimoines financiers et administratifs
- Rédaction de processus, encore en cours

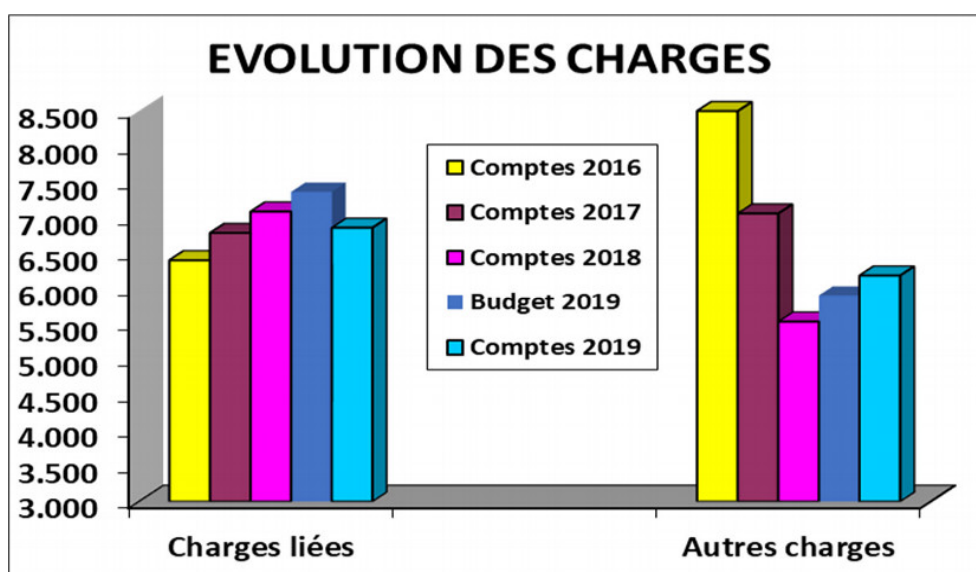
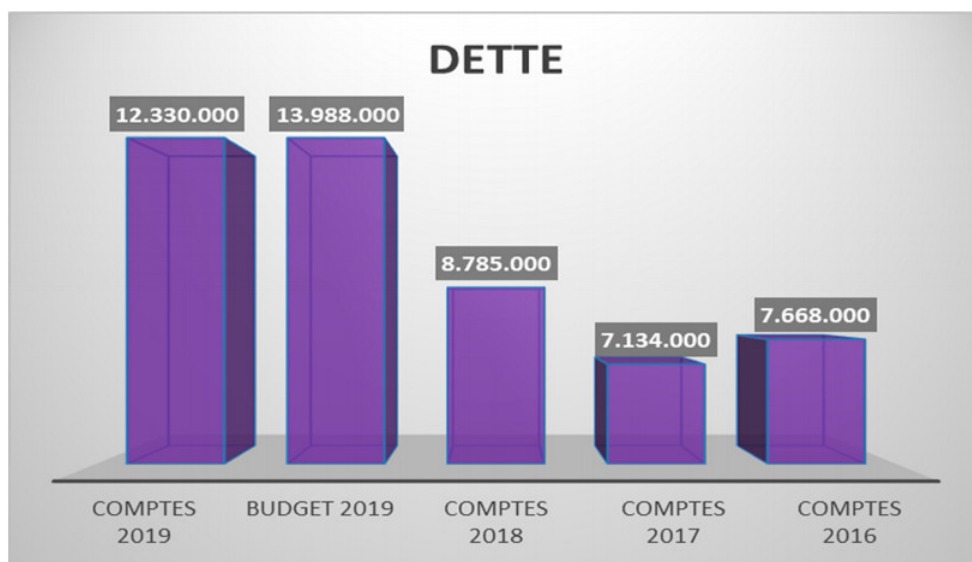
Commission financière

La Commission financière s'est réunie à 6 reprises. Elle est composée de :

Présidence : M. Roger Descloux
Membres : Mme Murielle Angéloz Burns
Mme Anne de Steiger
M. Emmanuel Ducotterd
M. David Erard jusqu'au 21 décembre
M. Jean-Pierre Frésard
M. Dominique Stohr
Secrétaire : Mme Anne de Steiger

Comptes 2019





Quelques chiffres

Fonctionnement charges	CHF	13'046'848.67
Fonctionnement revenus	CHF	12'735'660.77
Exceptionnel charges et revenus	CHF	2'234'579.25
Amortissement obligatoire (SCom)	CHF	325'968.00
Amortissement obligatoire (art. 53, RELCom)	CHF	314'521.00
Amortissement supplémentaire	CHF	0.00
Création de provision (écritures exceptionnelles)	CHF	7'524'251.69
Perte	CHF	2'545'767.15
Cash-flow (non parlant, écritures exceptionnelles)	CHF	---
Charges liées : canton	CHF	3'661'904.80
Charges liées : associations & communes	CHF	3'198'477.08
Recettes personnes physiques (revenu et fortune)	CHF	6'684'059.55

Recettes personnes morales (bénéfice et capital)	CHF	457'318.85
Recettes contribution immobilière	CHF	761'075.80
Impôts sur des gains immobiliers	CHF	231'129.35
Impôts sur les mutations	CHF	365'893.60
Dette par habitant (3'283)	CHF	3'755.80

A l'heure de la rédaction de ce bulletin et en tenant compte de l'affaire de détournement de l'ancien boursier communal qui a touché notre commune en 2019, le Conseil communal ne commente pas davantage les chiffres ci-dessus.

Budget 2021

Fonctionnement

Le budget 2021 boucle avec un total des charges de CHF 13'093'136.00 et des produits de CHF 12'868'209.00, soit un résultat négatif de CHF 224'927.00, représentant 1,82 % du montant des revenus, déduction faite des répartitions internes.

Pour l'année 2021, les charges baisseront de 2,10 % et les revenus de 1,04 % par rapport au budget 2020. Il y a lieu de relever que les recettes fiscales sur les personnes physiques, selon les prévisions du Service cantonal des contributions (SCC), diminuent de l'ordre de CHF 460'000.00 par rapport à 2020, tandis que les recettes fiscales sur les personnes morales diminuent de l'ordre de CHF 21'300.00.

De la péréquation des ressources, un montant de CHF 633'600.00 nous a été attribué. Notre indice du potentiel fiscal, qui l'année passée se trouvait à 81.29, est passé pour cette année à 81.83, soit une majoration par rapport à la moyenne qui est de 100. De la péréquation des besoins, un montant de CHF 199'900.00 nous a été attribué. Notre indice synthétique des besoins, qui l'an passé était de 108.15, a diminué cette année à 107.73.

Des informations détaillées figurent à la fin du présent Rapport de gestion.

Investissements

Cinq investissements ont été prévus et vous ont été présentés individuellement durant l'année 2019 :

- installation d'un cabinet médical
- pose d'un revêtement phono absorbant à la route de Corminboeuf
- création d'un cheminement piétonnier à la route de la Rosière
- construction d'un collecteur d'eaux usées dans le secteur du nouveau bâtiment scolaire
- études routières en relation avec le projet d'agglomération de 4^{ème} génération (PA4)

Dans le budget 2021, différents investissements sont présentés avec les dépenses qui les concernent à la fin du présent Rapport de gestion. Le total des dépenses d'investissements quant à lui s'élève à CHF 2'680'000.00 et les recettes d'investissements estimées s'élèvent à CHF 974'000.00.

ECONOMIE

Commission économique

La Commission économique ne s'est pas réunie en 2020. Elle est composée de :

Présidente jusqu'au 28 février	Mme Jacqueline Gury Racine
Présidente ad intérim jusqu'à mi-septembre	Mme Chantal Barras
Président depuis mi-septembre	M. René Andrey
Membres	Mme Murielle Angéloz Burns Mme Sonia Baeriswyl Mme Carine Eggertswyler M. Stéphane Losey Mme Véronique Rebetez M. Claude-Nathanaël Sciboz
Secrétaire	Mme Anne de Steiger

Apéritif de l'économie locale

En raison de la pandémie du COVID-19, l'apéritif de l'économie locale a été annulé.

Consortium de la nouvelle zone Industrielle du Grand Fribourg (CIG)

Déléguée communale au Comité de direction :

- Mme Jacqueline Gury Racine, jusqu'au 28 février 2020, puis
- Mme Rose-Marie Probst, syndique, dès la séance du 11 mars 2020

Délégué/e communale au sein de l'Assemblée des délégués

- Mme Rose-Marie Probst, jusqu'au 28 février 2020, puis
- M. Marc Lüthi, vice-syndic, dès le 11 mars 2021

Le comité a siégé à 3 reprises : le 11 mars, le 9 septembre et le 9 décembre.

L'assemblée des délégués du 12.11.2020 qui prévoyait la dissolution du CIG a été annulée en raison du COVID-19. Elle a été reportée au premier trimestre 2021 du fait qu'elle doit obligatoirement se tenir en mode présentiel avec les délégués actuels (sans report à la nouvelle législature), selon le Service des communes.

Dissolution du Consortium, créé en 1969

Il faut constater à ce jour que le CIG, durant plus d'une cinquantaine d'années, a contribué activement et efficacement au développement économique de la région fribourgeoise et a pu réaliser tous ses objectifs. De plus, le Comité de direction a admis que l'option de la poursuite des activités sous la forme d'un CIG II n'était pas réalisable. Dès lors, celui-ci estime opportun de décider la dissolution du Consortium, conformément aux dispositions statutaires et d'en planifier les opérations :

- l'assemblée des délégués pour valider la dissolution doit être fixée à une date faisant partie du premier trimestre 2021

- une répartition anticipée de la fortune nette distribuable est décidée par le Comité sur la base d'un montant de 16 millions, à répartir entre tous les membres, selon la clé de répartition au prorata des apports. A noter qu'une réserve est conservée en attente de la liquidation d'un litige encore en suspens avec une Entreprise
- le versement anticipé aura lieu en 2021
- deux liquidateurs seront nommés (président et administrateur) pour procéder aux dernières opérations
- situation pour Belfaux :
 - apport de départ en tant que membre : CHF 20'000.--
 - part proportionnelle qui lui revient : 4.35 %, soit CHF 700'000.--

Publication de l'ouvrage "L'industrie au cœur – Genèse du Grand Fribourg"

A la veille de la dissolution du CIG, après plus de 50 ans d'activités et compte tenu du magnifique résultat obtenu, les organes du CIG ont estimé qu'il eût été regrettable de ne pas laisser une trace écrite pour la postérité dans les annales cantonales. C'est la raison pour laquelle la décision est prise de publier un ouvrage sous l'égide de la Société d'Histoire du Canton de Fribourg (SHCF) "L'industrie au cœur – Genèse du Grand Fribourg" et de solliciter les écrivains Gérard et Jean Steinauer pour sa rédaction. Ce riche document va nous faire revivre une période d'un demi-siècle où la zone industrielle de Givisiez a façonné l'histoire et modifié la géographie d'un plus grand Fribourg. Non sans tensions ni difficultés, car autour de l'opérateur associant six communes et les EEF, - aujourd'hui Groupe E -, gravitaient des autorités politiques mais aussi des particuliers (propriétaires, entreprises, experts, etc.) aux intérêts divergents voire contradictoires.

Les personnes intéressées peuvent obtenir l'ouvrage précité auprès de l'administration communale

Parrainage par le CIG d'une œuvre d'art en hommage au travail

Au cours de cette année 2020, le CIG a eu l'occasion de parrainer généreusement la création de la sculpture en bronze "L'Envol" de l'artiste belfagien Jean-Marc Schwaller qui orne désormais "le Chemin du Travail" instauré dans les jardins du Manoir à Givisiez. Par ce parrainage, il témoigne non seulement de son soutien à la culture et aux artistes fribourgeois mais aussi de sa volonté d'honorer "le travail" qui a permis le développement et "l'envol" de maintes entreprises vers leur destin économique et social. Cette œuvre, qui symbolise majestueusement l'envol d'Icare, ancrera à jamais l'empreinte du CIG dans sa région, rappelant durablement son souvenir.

Le vernissage de ce parcours aura lieu dès que les mesures de restriction dues à la pandémie auront été assouplies.

CIMETIERE

Cercle d'inhumation

Les communes de Belfaux, Corminboeuf et La Sonnaz ainsi que la Paroisse de Belfaux font partie du cercle d'inhumation.

La Commission du cimetière s'est réunie à une seule reprise. Elle est composée de :

Président :	Mme Jacqueline Gury Racine	commune de Belfaux jusqu'au 28 février puis
	M. René Andrey	commune de Belfaux depuis le 8 septembre
Vice-Présidente :	Mme Mary-Lise Bapst	commune de Belfaux
Membres :	M. l'Abbé Theogene Habiyakare	paroisse de Belfaux
	Mme Danièle Limat	paroisse de Belfaux
	Mme Isabelle Bussey	commune de Corminboeuf
	Mme Olivia Théraulaz	commune de La Sonnaz
Secrétaire :	Mme Véronique Christan	

Centre funéraire

Le cercle d'inhumation a enregistré :

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Incinérations	15	28	16	10	15	16
Inhumations	2	6	7	3	2	2

POLICE

Police de proximité

Selon la Police de proximité, notre commune est calme et les statistiques sont basses. Les relations avec les différentes autorités sont bonnes.

Par ailleurs, la Police a été sollicitée pour la surveillance autour de l'école et différentes problématiques de vitesse et de stationnement.

9. PETITE ENFANCE - COLONIE - JEUNESSE - CULTURE ET SPORTS - TOURISME

Responsable : Mme Chantal Barras
Suppléante : Mme Mary-Lise Bapst

PETITE ENFANCE

Crèche Barbotine

L'association de la crèche Barbotine regroupe les communes de Belfaux, Grolley, La Sonnaz et Misery-Courtion.

Assemblée des délégués de la crèche Barbotine

L'Assemblée des délégués s'est réunie à 2 reprises. Elle est composée de :

Présidente :	Mme Jacqueline Gury Racine, commune de Belfaux (jusqu'au 28 février)
	M. René Andrey, commune de Belfaux (dès le 8 septembre)
Vice-présidente :	Mme Myriam Genoud, commune de Misery-Courtion

Délégués : Mme Rose-Marie Probst, commune de Belfaux
Mme Muriel Frésard, commune de Belfaux
Mme Carole Ansermot, commune de Grolley
Mme Olivia Théraulaz, commune de La Sonnaz

Secrétaire : Mme Josiane Angéloz

L'assemblée des délégués a approuvé le nouveau règlement de la crèche Barbotine ainsi que l'augmentation du prix de la pension (+ CHF 5.-- par jour) lors de l'assemblée du 17 septembre 2020. Ces modifications entreront en vigueur en 2021.

Mutations au sein de l'Assemblée des délégués de la crèche Barbotine

Suite au départ et à la démission de Mme Jacqueline Gury Racine au 28.02.2020, celle-ci a été remplacée par M. René Andrey, conseiller communal à Belfaux. M. Andrey a été élu président de l'assemblée des délégués le 17 septembre 2020.

Comité de direction de la crèche Barbotine

Le Comité de direction s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année. Il est composé de :

Présidente :	Mme Chantal Barras	commune de Belfaux
Membres :	Mme Suzanne Bovet	commune de Grolley
	M. Christophe Frossard	commune de Misery-Courtion
	Mme Gwenaëlle Ecoffey	commune de La Sonnaz
Crèche :	Mme Tiffany Duffey	directrice avec voix consultative

Mutations au sein du Comité de direction de la crèche Barbotine

Aucune mutation n'a eu lieu au sein du Comité de direction de la crèche Barbotine en 2020.

Directrice de la crèche Barbotine

Mme Tiffany Duffey

Fonctionnement de la crèche

Taux d'occupation 75 % au 31.12.2020 (baisse liée notamment au COVID-19)

Prix coûtant CHF 120.-- par jour et par enfant

La commune assume la différence entre le prix coûtant et le prix payé par les parents, soit pour 2020 un montant total de CHF 97'577.30.

Chiffres clés	Total des charges	CHF 780'755.41
	Total des produits	CHF 767'622.79
	Déficit	CHF 13'132.62

Capacité d'accueil 35 places réparties en 4 secteurs

Personnel

L'équipe éducative est composée de :

- diplômé(e)s ou certifié(e)s dans le domaine de la petite enfance
- personnel auxiliaire expérimenté
- apprenti-e/s et stagiaire/s

Provenance des enfants :	Belfaux	32 enfants
	Grolley	17 enfants
	La Sonnaz	13 enfants
	Misery-Courtion	7 enfants

La crise sanitaire, qui a touché notre pays durant cette année, a impacté notre association. Le semi-confinement du printemps a été une période difficile tant pour les parents, le personnel et les enfants. Le masque et les gestes barrières font désormais partie de notre quotidien.

Structures d'accueil de la petite enfance

Conformément à la Loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE) du 9 juin 2011, la commune de Belfaux a subventionné les structures d'accueil extrafamilial comme suit :

Association d'accueil familial de jour de la Sarine "Famiya"	Fin 2020	Fin 2019	Fin 2018	Fin 2017	Fin 2016
Nombre d'enfants placés	54	51	72	68	74
Subventions CHF	86'538.05	73'558.65	55'365.20	42'641.00	56'167.35

L'association d'accueil familial de jour de la Sarine a modifié ses statuts en juin 2020. Cette association s'appelle désormais "Famiya".

Ecole maternelle

La Maternelle de Belfaux accueille les enfants ayant 3 ans révolus jusqu'à leur entrée à l'école obligatoire.

Le rôle de la maternelle est de permettre aux enfants une transition harmonieuse entre la famille et l'école, une préparation à l'école obligatoire, la socialisation, l'intégration de l'enfant dans un groupe, le développement de l'autonomie et l'épanouissement personnel à travers diverses activités.

La Maternelle a une capacité d'accueil de 28 places réparties en 2 classes, soit 14 enfants par classe, selon l'autorisation délivrée par le Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ).

Dès la rentrée d'août 2021, la Maternelle prendra ses quartiers dans le nouveau bâtiment de la Petite Enfance.

Responsable : Mme Florence Châtelain Zuccone

Personnel	1 responsable
	1 auxiliaire
	1 secrétaire (poste assumée par la secrétaire scolaire)

Ecole maternelle	Fin 2020	Fin 2019	Fin 2018	Fin 2017	Fin 2016
Enfants placés	24	22	24	26	28
Subventions CHF	-	-	14'999.20	14'813.90	14'904.70
Total des charges	57'132.40	27'845.42			
Total des produits	17'715.00	9'934.77			

Accueil extrascolaire (AES)

Actuellement, l'AES a une capacité d'accueil de 36 places à plein temps, réparties sur 2 sites. Lors des repas de midi, l'AES peut accueillir jusqu'à 44 enfants selon la nouvelle autorisation délivrée par le Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ).

Responsable : Mme Ana Ferreira

Personnel 1 responsable
 2 intervenantes en AES
 2 auxiliaires
 1 secrétaire (poste assumée par la secrétaire scolaire)

L'accueil extrascolaire a pour but d'assurer la garde des enfants en âge de scolarité en dehors des heures de classe et de favoriser leur développement en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins.

La crise sanitaire qui a touché notre pays a fortement impacté le travail de nos animatrices. Durant le semi-confinement du printemps, l'AES a assuré un accueil pour les enfants dont les parents exerçaient une profession "indispensable à la gestion de la crise", selon les directives du canton de Fribourg.

L'AES a ouvert ses portes durant les vacances scolaires comme suit :

- 1 semaine en juillet
- 1,5 semaine en août

Nos animatrices ont proposé aux enfants des activités uniquement dans les locaux de l'AES et ses alentours en raison des restrictions liées à la crise du COVID-19.

Statistiques sur les 5 dernières années

Accueil extrascolaire	Fin 2020	Fin 2019	Fin 2018	Fin 2017	Fin 2016
Enfants placés	66	64	89	92	88
Subventions CHF			27'746.20	53'613.65	55'284.00
Total des charges	226'418.83	232'260.03			
Total des produits	149'594.60	109'174.46			

Tranches horaires

Horaire 1	Horaire 2	Horaire 3	Horaire 4	Horaire 5	Horaire 6
07h00 à 08h00	08h00 à 11h55	11h55 à 13h45	13h45 à 15h30	15h30 à 17h40	17h40 à 18h10

Accueil extrafamilial

Evaluation des besoins

La Loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE) et son règlement d'application (RStE), rassemblent, sous une seule législation, les principes régissant l'accueil préscolaire et l'accueil extrascolaire.

Comme le prévoit la loi susmentionnée, la commune doit mener une enquête tous les 4 ans afin d'évaluer les besoins en structures d'accueil extrafamilial. Une première évaluation a eu lieu en 2016. Durant les mois de septembre et octobre 2020, la commune a contacté tous les ménages avec un ou plusieurs enfant(s) en âges préscolaire et scolaire (enfantine et primaire). Nous vous communiquons ci-après les résultats de cette évaluation :

324 familles ont été contactées et 192 ont répondu à l'enquête, soit un peu plus de 59 %.

Préscolaire

- 38 familles utilisent un mode de garde et se disent majoritairement satisfaites.
- 10 familles, dont 12 enfants, sont concernées par le besoin supplémentaire en places d'accueil préscolaire, avec une préférence pour **un accueil collectif dit Crèche** (enfants placés dans des crèches extérieures à la commune du fait du manque de places à Belfaux).
- 38 enfants sont concernés par le besoin de socialisation dans une structure de type "maternelle" ou atelier de jeu.

Extrascolaire

- 22 enfants sont concernés par le besoin supplémentaire en places d'accueil extrascolaire. Toutes les unités sont demandées.
- 9 enfants sont concernés par le besoin de prise en charge durant les vacances scolaires.

Estimations selon statistiques scolaires

La loi sur les subventions des constructions scolaires inclut, depuis septembre 2011, une subvention pour les locaux d'accueil extrascolaire (AES).

Pour calculer cette subvention, **une valeur maximale** en termes de nombre de places et de surface a été estimée : **15 % des élèves du cercle scolaire auraient besoin d'une place d'accueil extrascolaire à plein temps.**

Selon la statistique scolaire 2020 fournie par la DICS (Direction de l'Instruction publique, de la Culture et du Sport), le cercle scolaire de Belfaux comptait en 2020 : 324 enfants scolarisés (68 1-2H et 256 3H et +). La statistique scolaire met en avant un besoin de 33-49 places.

COLONIE

Comité de la Colonie

En début d'année, la commune de Belfaux a apporté son soutien au comité de la Colonie. En effet, suite à la démission de tous ses membres, celui-ci n'a pas trouvé de remplaçants. La commune de Belfaux a toujours soutenu financièrement et matériellement la Colonie de Belfaux.

Pour tenter de trouver de nouvelles personnes motivées à reprendre l'organisation de la colonie, des contacts ont été pris avec l'école, un flyer a été envoyé à tous les habitants et une séance d'information a été organisée au mois de février dans les locaux de la commune.

JEUNESSE

Réception des jeunes gens et jeunes filles âgés de 18 ans

En raison du COVID-19, la réception des jeunes gens et jeunes filles âgés de 18 ans a été annulée. Elle sera vraisemblablement reportée à 2021.

CULTURE

Commission culturelle et d'animation

La commission culturelle et d'animation a siégé à une seule reprise. Elle est composée de :

Présidente	Mme Chantal Barras
Membres	Mme Yvonne Bapst Mme Marianne Aebischer Mme Marie-Claire Daul Mme Stéphanie Späni M. René Andrey M. René Krattinger M. Frantz Simonis
Secrétaire	Mme Marianne Aebischer

Mutations au sein de la Commission culturelle et d'animation

Un membre du groupe PCS-Ouverture est toujours attendu au sein de la commission pour remplacer M. Alain Carrupt.

Activités de la Commission culturelle et d'animation

En raison du COVID-19, toutes les manifestations prévues en 2020 ont été annulées.

Activités au cœur du village

En raison du COVID-19, toutes les manifestations prévues ont été annulées.

Soutiens financiers accordés par la commune

Le Conseil communal a soutenu financièrement les sociétés suivantes :

▪ bédéMANIA	▪ Guggenmusik Les Tricounis	▪ Fanfare La Lyre
▪ Chœur Chanteclair	▪ Chœur mixte St-Etienne	▪ Aînés, jeu de cartes
▪ Groupe de Recherches historiques	▪ Société de tir à 300 m	▪ Hockey-Club Belfaux

TOURISME

Fribourg-Tourisme- Région

Comité de direction et assemblées générales

La commune de Belfaux est membre de Fribourg-Tourisme-Région :

- Mme Rose-Marie Probst, syndique, est membre du comité directeur de Fribourg Tourisme Région (FTR) en tant que déléguée de l'Agglomération
- Le comité a siégé à 5 reprises
- L'assemblée générale des comptes, fixée au 22 avril, a été annulée en raison de la pandémie due au COVID-19. Toutefois, les membres ont été invités à voter sur les différents objets inscrits à l'ordre du jour par voie de circulation
- Mme Chantal Barras, conseillère communale, est déléguée de la commune lors des assemblées générales et autres sollicitations de FTR

Activités 2020 de FTR

L'année 2020 a bien sûr été marquée par les restrictions dues à la pandémie. Malgré celles-ci, en respectant toutes les mesures sanitaires exigées, de nombreuses activités de plein air ont été maintenues, parmi lesquelles :

- Ouverture de la tour de la cathédrale qui offre, après une montée de 365 marches, un panorama magnifique
- Circulation du petit train avec une cadence habituelle et un nouvel arrêt prévu dans le quartier du Bourg
- Balades contées à la nuit tombée
- Circuit des remparts accessibles de mai à octobre
- Golf urbain
- Fribourg City Card, un pass qui représente le sésame idéal pour profiter de l'ensemble de l'offre touristique de la ville à un prix défiant toute concurrence

Nouvelle loi sur le tourisme

Dans sa séance du 10 novembre, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation de l'avant-projet de loi sur le tourisme, accompagné de son rapport explicatif.

FTR en a pris note, a procédé à l'analyse y relative et a élaboré les remarques qui s'imposent, notamment en ce qui concerne le chapitre financier qui est complètement repensé.

FTR et Agglomération de Fribourg

Le mandat de prestations qui lie FTR et l'Agglomération arrivera à échéance le 31.12.21. Dans sa version actuelle, il est mentionné que *"les partenaires entameront des négociations en vue de son renouvellement une année avant cette échéance"*.

A noter que FTR a déjà rencontré les délégués de l'Agglomération pour entamer ces discussions.



COMPTES 2019

⇒ **FONCTIONNEMENT**

⇒ **INVESTISSEMENTS**

BUDGETS 2021

⇒ **FONCTIONNEMENT**

⇒ **INVESTISSEMENTS**

COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2019

		COMPTES 2019		BUDGET 2019		COMPTES 2018	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	COMPTES						
0	ADMINISTRATION	1'533'259.96	259'554.89	1'528'539.00	150'900.00	1'280'115.00	130'306.00
1	ORDRE PUBLIC	237'292.90	121'138.15	280'100.00	139'350.00	238'285.41	115'971.35
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	4'461'755.87	151'881.26	4'675'479.00	215'500.00	4'452'317.85	322'186.53
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	387'254.70	2'800.00	414'105.00	6'000.00	376'930.10	21'469.65
4	SANTE	1'187'118.70	-2'369.60	1'219'820.00	11'000.00	1'182'251.20	12'438.50
5	AFFAIRES SOCIALES	1'778'839.57	12'892.12	1'920'400.00	3'000.00	1'870'022.24	3'019.45
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	912'985.76	87'117.00	866'350.00	75'000.00	898'276.20	144'805.55
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	1'326'698.26	1'150'380.45	1'303'909.00	1'132'300.00	1'288'575.70	1'124'447.97
8	ECONOMIE	47'823.10	272.50	49'473.00	700.00	47'085.25	967.50
9	FINANCES ET IMPOTS	1'173'819.85	10'951'994.00	1'012'901.00	11'238'419.00	984'650.75	10'743'764.32
EXCEPTIONNEL	<i>Résultat fonctionnel</i>		<i>311'187.90</i>				
	Cellule d'accompagnement	206'856.80					
	Montant détourné par l'ancien caissier		5'900'361.00				
	Correction au bilan (mode compensatoire)	7'552'114.76					
	Attribution pertes sur débiteurs	1'477'101.39					
	Attribution pertes sur débiteurs PW	6'047'150.30					
	Intérêts PW		148'283.00				
	<i>Sous-total affaire PW (pertes)</i>		<i>9'234'579.25</i>				
	Impôts 2019 PP à recevoir		6'500'000.00				
	Impôts 2019 PM à recevoir		500'000.00				
	TOTALISATION	28'330'071.92	25'784'304.77	13'271'076.00	12'972'169.00	12'618'509.70	12'619'376.82
			2'545'767.15		298'907.00	867.12	

COMPTE D'INVESTISSEMENTS 2019

	COMPTES	COMPTES 2019		BUDGET 2019		COMPTES 2018	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
1	ORDRE PUBLIC						
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	2'561'349.85		5'140'000.00		553'948.35	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	224'095.40	215'000.00	570'000.00	265'000.00	1'261'704.00	
7	PROTECTION D'AMENAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT	296'027.45	17'647.50	240'000.00	205'000.00	354'950.15	57'975.05
9	FINANCES ET IMPOTS						
	TOTALISATION	3'081'472.70	232'647.50	5'950'000.00	470'000.00	2'170'602.50	57'975.05
	Résultat		2'848'825.20		5'480'000.00		2'112'627.45

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

	COMPTES	BUDGET 2021		BUDGET 2020		COMPTES 2019	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	ADMINISTRATION	1'518'330.00	160'640.00	1'651'000.00	161'500.00	1'533'259.96	259'554.89
1	ORDRE PUBLIC	498'475.00	315'250.00	293'800.00	140'910.00	237'292.90	121'138.15
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	4'684'429.00	285'711.00	4'658'417.00	252'000.00	4'461'755.87	151'881.26
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	296'020.00		390'720.00	5'000.00	387'254.70	2'800.00
4	SANTE	1'225'580.00	14'000.00	1'200'950.00	11'000.00	1'187'118.70	-2'369.60
5	AFFAIRES SOCIALES	1'900'627.00	35'000.00	1'853'900.00	29'700.00	1'778'839.57	12'892.12
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	1'168'160.00	247'840.00	881'580.00	98'500.00	912'985.76	87'117.00
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	1'368'523.00	1'241'743.00	1'312'180.00	1'143'600.00	1'326'698.26	1'150'380.45
8	ECONOMIE	79'342.00	20'800.00	39'573.00	700.00	47'823.10	272.50
9	FINANCES ET IMPOTS	353'650.00	10'547'225.00	1'091'430.00	11'160'000.00	1'173'819.85	10'951'994.00
	Exceptionnel					9'382'862.25	7'148'283.00
	TOTALISATION	13'093'136.00	12'868'209.00	13'373'550.00	13'002'910.00	22'429'710.92	19'883'943.77
	Résultat		224'927.00		370'640.00		2'545'767.15

BUDGET D'INVESTISSEMENTS 2021

	DEPENSES	RECETTES
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION		
Construction du bâtiment de la petite enfance (message 64)	2'000'000	
Création et aménagement d'une cour de récréation, place de jeux et construction d'un préau (message 20)	100'000	
Création de gradins dans la cour de récréation (message du 23.10.2012)	80'000	
Halle de sports : réaménagement extérieurs et création d'une porte (message 29)	30'000	
Jonction informatique entre bâtiments scolaires et mise à jour infrastructure informatique (message 93 du 15.12.2020)	55'000	
Etanchéité entre école et halles de sports (message 94 du 15.12.2020)	60'000	
Surveillance vidéo (message 95 du 15.12.2020)	40'000	
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS		
Valtraloc (messages 6, 7, 22 et 25)		700'000
Création d'un cheminement piétonnier à la route de la Rosière (message 77)	140'000	75'000
Chemins AF, amélioration foncière (message 24)		44'000
Remplacement d'un tracteur de l'édilité et épareuse (message 97 du 15.12.2020)	115'000	15'000
7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT		
Révision du PAL (messages du 04.12.2012, 04.12.2017 et 84 du 01.10.2020)	25'000	
Etudes préliminaires de la "porte d'entrée du village" coté Grolley et du concept de la route de Lossy (message 71)	5'000	
Remplacement compacteur à papier (message 96 du 15.12.2020)	30'000	
Taxes raccordement eau potable		80'000
Taxes raccordement eaux usées		60'000
TOTAUX	2'680'000	974'000

Plan d'occupation halle de sports : année scolaire 2020 - 2021

Heures	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche	
	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3	1/3	2/3
08.00 - 08.15	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE	FC* jusqu'à 10h30	FC* jusqu'à 10h30	A disposition sur réservation spéciale		
08.15 - 08.40														
08.40 - 09.05														
09.05 - 09.30														
09.30 - 09.55														
09.55 - 10.15														
10.15 - 10.40														
10.40 - 11.05														
11.05 - 11.25	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE	CORPS ENSEIGNANT	CORPS ENSEIGNANT	CORPS ENSEIGNANT	CORPS ENSEIGNANT	CORPS ENSEIGNANT	CORPS ENSEIGNANT	CORPS ENSEIGNANT	CAB dès 10h30	CAB dès 10h30			
11.25 - 11.50														
12.00 - 12.30	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE	CORPS ENSEIGNANT	CORPS ENSEIGNANT	CORPS ENSEIGNANT	CORPS ENSEIGNANT	CORPS ENSEIGNANT	CORPS ENSEIGNANT	CORPS ENSEIGNANT	CAB dès 10h30	CAB dès 10h30			
12.30 - 13.00														
13.00 - 13.30														
13.30 - 13.45														
13.45 - 14.15	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE	CORPS ENSEIGNANT	CORPS ENSEIGNANT	CORPS ENSEIGNANT	CORPS ENSEIGNANT	CORPS ENSEIGNANT	CORPS ENSEIGNANT	CORPS ENSEIGNANT	CAB dès 10h30	CAB dès 10h30			
14.15 - 14.40														
14.40 - 15.05														
15.05 - 15.30														
15.30 - 15.45	NETTOYAGES	NETTOYAGES	NETTOYAGES	NETTOYAGES	NETTOYAGES ET DESINFECTION	NETTOYAGES ET DESINFECTION	NETTOYAGES ET DESINFECTION	NETTOYAGES ET DESINFECTION	NETTOYAGES ET DESINFECTION	NETTOYAGES ET DESINFECTION	NETTOYAGES ET DESINFECTION			
15.45 - 16.00														
16.00 - 16.15														
16.15 - 16.30														
16.30 - 16.45	NETTOYAGES	NETTOYAGES	NETTOYAGES	NETTOYAGES	NETTOYAGES ET DESINFECTION	NETTOYAGES ET DESINFECTION	NETTOYAGES ET DESINFECTION	NETTOYAGES ET DESINFECTION	NETTOYAGES ET DESINFECTION	NETTOYAGES ET DESINFECTION	NETTOYAGES ET DESINFECTION			
16.45 - 17.00														
17.00 - 17.15														
17.15 - 17.30														
17.30 - 17.45	VBC	VBC	CAB et FC*	FC*	CAB poussins + écoliers	CAB poussins + écoliers	CAB poussins + écoliers	CAB poussins + écoliers	CAB poussins + écoliers	CAB poussins + écoliers	CAB poussins + écoliers			
17.45 - 18.00														
18.00 - 18.15														
18.15 - 18.30														
18.30 - 18.45														
18.45 - 19.00														
19.00 - 19.15														
19.15 - 19.30														
19.30 - 19.45	CAB	CAB	CAB	CAB	CAB	CAB	CAB	CAB	CAB	CAB	CAB			
19.45 - 20.00														
20.00 - 20.15														
20.15 - 20.30														
20.30 - 20.45	VBC	VBC	VBC	VBC	UHC	UHC	UHC	UHC	UHC	VBC	VBC			
20.45 - 21.00														
21.00 - 21.15														
21.15 - 21.30														
21.30 - 21.45														
21.45 - 22.00														

* du 01.11.2020 au 31.03.2021

